

NOUS VOUS ILLE

N° 111 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2015



Dossier

p. 16

Protection de l'enfance :
le Département innove

Le magazine des Bretilliens

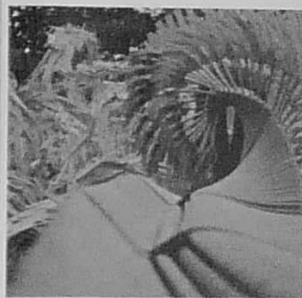
agenda

Événements, festivals
et loisirs pour tous

ESCAPADE

P. 42

Les fleurs
du digital



www.ille-et-vilaine.fr



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT



Le stade d'athlétisme Robert Poirier
a ouvert ses portes à Rennes p. 8

SOMMAIRE

ILS FONT L'ILLE-ET-VILAINE

- Marc Humbert**
Économiste, P. 4
- Armando Fonseca**
Cycliste, P. 5
- Fatima Zédira**
Responsable associatif, P. 5

Fatima Zédira



PHOTO JÉRÔME SEVRETTE

L'ILLE-ET-VILAINE EN MOUVEMENT

LA SCIENCE SUR LES PLANCHES FÊTE SES 10 ANS
P. 6

ENTRETIEN DES ROUTES : ATTENTION AUX AGENTS
P. 9

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT
P. 10



PHOTO CÉLINE DIAS

EN DIRECT DES PAYS

L'actualité des 7 pays d'Ille-et-Vilaine
P. 27-41

DOSSIER

Protection de l'enfance : le Département innove.

En dépit des stéréotypes qui perdurent, la protection de l'enfance ne se résume pas aux enfants « placés ».

P. 16 à 21

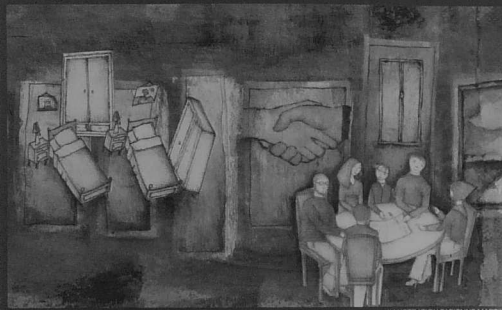


ILLUSTRATION FABIENNE MARTIN



DR

PATRIMOINE

Moi, Louis, soldat de 14...

Un docgame imaginé par les Archives départementales propose aux 10-16 ans de vivre la Grande Guerre.

P. 46-47



PHOTOGRAPHIE EXTRAITE D'UN ALBUM ADV, 102 NOMA, DON NUMÉRIQUE, COLLECTION PARTICULIÈRE

ESCAPADE

Les fleurs du digital

P. 42-45

Magazine

ils agissent L'AFVI Téléthon sort les malades de l'isolement

P. 50

L'édito du président

De nous... à vous

« L'Ille-et-Vilaine s'engage pour l'accueil des réfugiés »

En cohérence avec les annonces du Président de la République, j'ai souhaité que nous nous mettions en situation d'accompagner l'accueil, avec l'Etat, les communes, les associations et les citoyens bretonniers, des réfugiés qui fuient les horreurs de la guerre.

Je ne peux imaginer que l'Europe reste immobile face aux drames humains qui se jouent chaque jour en Méditerranée et à nos frontières. Parce que la misère et les souffrances ne se hiérarchisent pas, nous avons répondu favorablement à l'appel de l'Europe et du Gouvernement

et nous prendrons notre part dans l'élaboration des solutions d'urgence. Nous le ferons en concertation avec tous les partenaires mobilisés autour des valeurs qui fondent notre République, la fraternité notamment.

Le Département voit sa mission de solidarité confortée par la réforme territoriale

Après la loi sur l'affirmation des métropoles, le redécoupage des cantons pour les élections départementales et les nouvelles régions, le Gouvernement a finalisé la dernière étape du chantier territorial avec la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Cette loi



Jean-Luc Chenut en compagnie de Vera Briand, vice-présidente en charge de la protection de l'enfance, au Centre départemental de l'enfance à Granoupe, le 10 septembre dernier. Le Département participe aux travaux de rénovation et d'extension de la pouponnière qui accueille les 0-3 ans confiés au titre de la protection de l'enfance.

PHOTO JÉRÔME SEVRETTE

vient préciser les compétences de chacun des échelons locaux pour assurer une meilleure visibilité de l'action publique. Après de nombreux débats, le Gouvernement et le Parlement ont confirmé le rôle des départements et notamment leur place essentielle d'acteurs des solidarités humaines et territoriales. Cette étape nous ouvre de nouvelles perspectives et va nous permettre de développer les actions innovantes que nous menons sur ce terrain.

La protection de l'enfance, une belle mission qui se réinvente

L'Ille-et-Vilaine accueillait Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la famille fin septembre.

Elle venait notamment rencontrer des professionnels départementaux de la protection de l'enfance qui interrogent en permanence leurs pratiques au bénéfice des enfants. Le Département mène une expérimentation qui vise à trouver des alternatives au placement en renforçant l'accompagnement des familles. La protection de l'enfance est une mission exigeante et prioritaire pour le Département, j'y suis, avec Vera Briand, Vice-présidente, particulièrement attentif.

Nous sommes aux côtés de la Région Bretagne et de Rennes Métropole pour assurer l'avenir de PSA la Janais

Les trois collectivités, la Région Bretagne, Rennes Métropole et

le Département, vont conclure un accord avec le groupe PSA pour garantir l'emploi et la pérennité de l'entreprise sur le territoire. Convaincu du potentiel industriel de la Bretagne et de l'Ille-et-Vilaine, le Conseil départemental participe au projet de rachat par la Région de 52 hectares du site. Cette acquisition permettra non seulement de conforter la compétitivité de PSA la Janais mais aussi de favoriser l'installation d'un pôle industriel dédié aux mobilités durables sur le terrain acquis, qui sera à terme aménagé par Rennes Métropole.

JEAN-LUC CHENU

NOUS VOUS ILLE

Nous, Vous, Ille, le magazine du Département d'Ille-et-Vilaine

1, avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 Rennes Cedex.

Tel. : 02 99 02 35 32, nousvousille@cg35.fr Site internet : www.ille-et-vilaine.fr/nousvousille/

Directeur de la publication : Jean-Luc Chenut. Directrice de la communication : Catherine Durfort. Responsable des éditions : Cécile Robin.

Rédaction : direction de la communication du Département Corinne Duval (rédactrice en chef). Mise en page : Candice Lesouef, Franck Brigant (Département). Directeur de la communication : Olivier Brovelli, Régis Delanoë, Alban Deslé, Céline Dias, Jacques Fauchoux, Virginie Jourdan, Cédric Rousseau, Bruno Saussier, Morgane Soulaire et Benoît Tréhoed.

Direction artistique, édition et réalisation : Agence Cinquième Colonne. Photo de couverture : Jérôme Sevrette.

Impression : Presses de Bretagne. Tirage : 524 607 exemplaires - ISSN : 0764-3926 - Dépôt légal : septembre 2015.

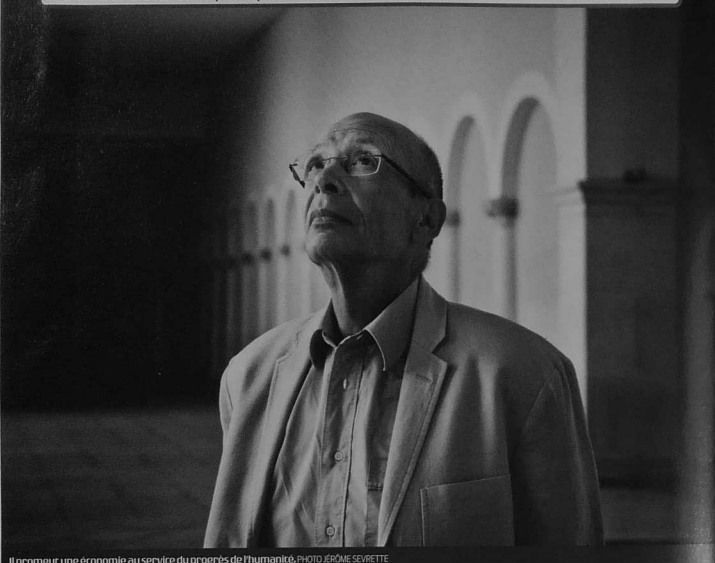
Nous Vous Ille est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts, pour plus d'infos : www.pefc.org

Si vous rencontrez des problèmes de distribution, merci de contacter à La Poste/Mediapost Sophie Chupeau, chargée de satisfaction client, 02 31 35 78 71. Mail : sophie.chupeau@mediapost.fr

PEFC 10-01-1061 Ille & Vilaine

ILS FONT L'ILLE-ET-VILAINE

Marc Humbert
Professeur d'économie politique à l'université de Rennes 1



Il promeut une économie au service du progrès de l'humanité. PHOTO JÉRÔME SEVRETTE

Armindo Fonseca
Cycliste professionnel



Il mouille le maillot pour sa région. PHOTO JÉRÔME SEVRETTE

Fatima Zédira
Coordnatrice de Déclik femmes



Elle accueille les femmes étrangères à Rennes. PHOTO JÉRÔME SEVRETTE

En toute convivialité

■ Il y a les économistes de la doxa néolibérale. Et il y a les autres. Marc Humbert appartient au deuxième groupe. L'enseignant est en poste depuis 1971 à l'université de Rennes 1. Toujours en amphithéâtre à 68 ans. Et toujours en résistance. Ce « *dissident de la science économique* » prendra sa retraite quand il sera sûr que le convivialisme aura pris racine. Le quoi ? Le mot existe depuis deux ans, sorti du chapeau d'une soixantaine d'intellectuels français de tous horizons, sans chapelle politique. Dont Alain Caillé, Patrick Viveret, Serge Latoche... Le convivialisme désigne l'art de vivre ensemble dans un monde où la croissance ne sera bientôt plus. Formalisé par un manifeste, le concept pose un bouquet de principes éthiques et moraux qui fondent la base d'une société non violente et coopérative, basée sur le respect de l'environnement, de la vie et de la liberté individuelle. Contre le « *toujours plus* » et le « *toujours plus vite* », le convivialisme aspire à regrouper sous un terme commun « *ces millions de révolutions tranquilles qui placent l'économie au service du progrès de l'humanité* ». Le convivialisme ? C'est à la fois le commerce équitable, la slow food, l'open data et les théories du care. L'économiste complète : « *Ce n'est pas juste sourire à son voisin. C'est faire des choses ensemble pour le bien commun.* »

Ressources locales

Porte-parole de cette nouvelle doctrine, l'association Pekea est installée à Rennes. Habitué des conférences internationales, Marc Humbert est l'un des principaux animateurs de cette ONG qui a l'oreille du conseil économique et social de l'ONU. Parce qu'il promeut les ressources locales, ce « *réseau international de réflexion* » accompagne parfois les collectivités dans leurs expérimentations.

C'est le cas du Département d'Ille-et-Vilaine, encouragé par Pekea lors de la création d'une monnaie solidaire locale, le Galléco. L'association a aussi contribué à élaborer de nouveaux indicateurs de richesse, utilisés par la collectivité pour mieux intégrer la dimension sociale dans le partage des subventions entre les différents territoires. Elle s'est aussi essayée à construire un indicateur de bien-être du jeune enfant.

Envie d'en savoir plus ? Le mouvement convivialiste organise son premier colloque en France, fin octobre.

OLIVIER BROVELLI

« *Un autre monde se construit* » du 26 au 28 octobre, université de Rennes 2. Inscription et programme sur www.mshb.fr. Pour en savoir plus : www.lesconvivialistes.org

Força Fonseca !

■ Le régional de l'étape, c'est lui. Armindo Fonseca est le seul Rennais du peloton cycliste professionnel. L'été dernier, le garçon aurait bien aimé briller en haut de la côte de Mûr-de-Bretagne. Lui le puncheur, polyvalent et combatif. Lui l'équipier modèle, généreux et consciencieux. Mais finir le Tour de France à la 117^e place était déjà un exploit. « *Quatre jours dans les Pyrénées avec une bronchite... C'est mon pire souvenir sur un vélo !* ». Depuis ses premiers tours de roue chez les pros, il y a cinq ans, Armindo Fonseca défend les couleurs de sa région en mouillant le maillot de Bretagne Sèche Environnement. « *Une équipe qui grimpe avec un esprit familial et une bonne entente entre les coureurs.* » Âgé de 26 ans, Armindo s'est mis en selle à 13 ans chez l'Étoile cycliste rennaise après avoir tâté du ballon rond. Le jeune homme aurait pu faire fructifier son BEP, vente ou l'entreprise paternelle de ravalement de façades. Il a préféré avaler 30 000 km de route par an. Vous le verrez de préférence du côté de Laillé monter la bosse dix fois par jour pour gagner en puissance. Vous le croiserez sans doute en balade avec son copain Romain Hardy (Goédis). Armindo Fonseca a déjà accroché deux victoires et quinze podiums dans sa carrière pro. Il lui reste encore dix ans pour détrôner Froome.

O.B.

Le sens de l'accueil

■ En vingt ans, Fatima Zédira a côtoyé des femmes migrantes de 90 nationalités différentes au sein de son association. « *Déclik femmes accueille 300 femmes chaque année dans les quartiers rennais de Villejean, de Maurepas et du Blois* », dit la fondatrice, qui œuvre pour l'autonomie de ces femmes, entourée d'une trentaine de bénévoles. « *Nous les écoutons afin de cerner leurs besoins. Nous les informons sur leurs droits et les accompagnons pour l'accès au logement, aux soins, à l'emploi...* Nous avons même une permanence juridique. » Mais ce qui concentre toute l'énergie des bénévoles, ce sont les cours de français dispensés aux migrantes, en fonction de leur niveau. « *Dès qu'elles parlent la langue et trouvent un emploi, elles sortent de l'isolement et de la peur.* » Des femmes de plus en plus jeunes arrivent à Rennes. Diplômées, elles fuient un pays en guerre. Déclik femmes organise des débats sur les discriminations, la place de la femme dans l'Islam, le dialogue avec les adolescents... Propose des ateliers d'écriture et d'expression artistique. S'il est difficile de mesurer les résultats du travail mené, Fatima est sûre d'une chose : « *Quand une femme sort de l'association en maîtrisant mieux la langue, les codes et la culture française, tout son entourage est entraîné dans un processus d'autonomisation et de dignité retrouvée.* »

CORINNE DUVAL

www.declik-femmes.asso35.fr

La Science sur les planches fête ses 10 ans

La Science sur les planches, c'est la rencontre du spectacle vivant et de la science au sein de classes de collégiens. L'Espace des sciences à Rennes veut marquer le coup pour les dix ans de sa manifestation phare, en 2016.



Scène *Tous ceux qui brillent*, une création du collège Théophile-Briant de Tinténiac en 2015.

■ Comment traduire les trois états de l'eau en spectacle de danse ? Et le travail de la police scientifique ou — plus difficile encore — le système digestif en pièce de théâtre ? C'est l'enjeu de la Science sur les planches, un travail au long cours mené par des classes de collégiens, des compagnies artistiques et des professeurs de sciences. À la fin de l'année scolaire, les jeunes montent sur scène pour présenter leurs

créations. Des représentations drôles, souvent surprenantes ou émouvantes. Michel Bouchet, responsable de la médiation scientifique à l'Espace des sciences, à Rennes, résume l'originalité du projet : « Des classes entières créent un spectacle à partir de rien, de simples questionnements, de la curiosité scientifique. On oppose trop souvent sport et maths, expression corporelle et travail de recherche, alors qu'il existe de

nombreuses similitudes entre les démarches. » Les dialogues, les chorégraphies, la musique, la mise en scène : il faut tout inventer.

Avec des compétences professionnelles

Après un appel à projets en début d'année scolaire, les professeurs proposent à l'une de leurs classes de travailler avec des professionnels. Théâtre, danse, manipulation d'objets, musique... Toutes les disciplines artistiques peuvent être concernées. Seule contrainte : que le parcours croise art et science. « Pourquoi pas du cirque, un jour ? espère Michel Bouchet. Si un établissement est intéressé, je suis sûr que ce sera possible. » Depuis 2006, la Science sur les planches a touché des dizaines de collèges dans tout le département, avec de belles réussites à la clé. Tout n'a pas toujours été si bien rodé : « Au départ on ne faisait pas appel à des professionnels. C'est grâce aux financements, surtout aux subventions du Département, qu'on peut désormais payer des compagnies pour encadrer les projets de classe. »

Les dix ans des Champs libres

Pour les dix ans de La Science sur les planches, l'Espace des sciences souhaite marquer le coup. Il fêtera aussi les dix ans du bâtiment. Hébergé par les Champs libres, l'Espace des sciences est une association autonome, avec son propre budget et sa programmation culturelle. Une inauguration spéciale est prévue et, dès janvier, un mini-site dédié à l'opération sera mis en ligne. « Pour le reste on ne peut pas encore trop en dire, ajoute Michel Bouchet. On espère trouver des établissements motivés par de nouveaux projets. » Les projets seront retenus début novembre, pour que les rencontres artistico-scientifiques puissent commencer dès le mois de décembre.

CÉDRIC ROUSSEAU

Les spectacles précédents et les actions en cours de construction sont visibles sur un blog : <http://www.espace-sciences.org/explorer/blog/44574>

VIDÉO DES SPECTACLES 2015
→ www.ille-et-vilaine.fr/sciencesurlesplanches2015

Comment agit le Département

Le Conseil départemental soutient la culture scientifique dans les collèges d'Ille-et-Vilaine : « On finance les six compagnies qui interviennent dans les classes, explique Émilie Manic, chargée de mission au service de l'Action culturelle. Ce type de projets nécessite une présence importante des compagnies de danse ou de théâtre, pendant plusieurs mois. Les collèges ne peuvent pas les payer directement. » La subvention provient du Fonds d'accompagnement artistique et territorial. En moyenne, chaque compagnie

reçoit 4 000 € (sur un total de 24 000 €) ; de quoi payer des dizaines d'heures d'intervention et du matériel. D'autres actions dans les collèges sont aidées par le Département : des ateliers théâtre, des résidences d'artistes dans les établissements ou des projets de festivals auprès des jeunes (Transmusicales, Étonnants Voyageurs, Court Métrage)... Enfin, le Département soutient l'Espace des sciences à hauteur de 154 000 euros.

NE MANQUEZ PAS L'OPEN DE TENNIS DE RENNES

■ Du 12 au 18 octobre, un grand rendez-vous du tennis masculin va se dérouler à Rennes. Pour cette 10^e édition, les organisateurs ont vu grand. Labellisé « ATP challenger tour », le tournoi réunit 32 joueurs professionnels dont plusieurs membres du top 100 mondial. Avec le soutien du Département d'Ille-et-Vilaine, l'Open de tennis de Rennes participe à la promotion du sport de haut niveau.

Retrouvez les tarifs, programmation et horaires des matchs sur <http://www.openderennes.org>

UNE MAISON À FEU POUR L'ENTRAÎNEMENT DES SAPEURS-POMPIERS

■ L'école de service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine, installée à L'Hermitage, s'équipe d'un plateau technique d'entraînement. Le Département d'Ille-et-Vilaine vient en effet d'engager la construction d'une « maison à feu » comprenant quatre niveaux et un sous-sol. Elle servira à la formation à la lutte contre les incendies. Elle sera complétée par deux salles de cours, des vestiaires et un espace logistique. Un bâtiment de gestion opérationnelle et de commandement permettant de simuler les urgences sera aménagé à proximité. Plusieurs pièces reconstruisant une habitation permettront d'intervenir dans des conditions proches du réel. D'un montant de 5 millions d'euros, l'opération est entièrement financée par le Département. Les sapeurs-pompiers en formation pourront utiliser ces nouvelles installations dès septembre 2016.



Un centre d'entraînement pour les sapeurs-pompiers est en construction à L'Hermitage.



Chantier Une nouvelle route à 2 x 2 voies sera construite en lieu et place de la route actuelle dans la forêt d'Araize.

Bretagne-Anjou : les travaux démarrent dans la forêt d'Araize

■ Le Département a voté un plan de relance pour soutenir, en 2015 et 2016, l'activité des entreprises de travaux publics et poursuivre notamment la mise à 2 x 2 voies de la route Bretagne-Anjou. Aujourd'hui, les automobilistes circulent sur une 2 x 2 voies de la rocade de Rennes au sud de Retiers, soit sur 31 km en continu. L'objectif est de porter ce tronçon à 40 km en 2017, ce qui représenterait 82 % de l'itinéraire entre Rennes et la limite du département.

Un chantier de deux ans

Les travaux se poursuivent sur 7 km entre Retiers et Martigné-Ferchaud. Plus au sud, à la limite du département, un chantier s'engage pour deux ans dans la forêt d'Araize. Il est délicat sur le plan environnemental. Sur 3,5 km, les voies actuelles seront doublées. Les accotements sont étroits et le danger de collision avec des animaux important. Les travaux incluent la mise en service du demi-échangeur de Saint-Morand, qui permettra de faciliter la circulation dans ce hameau en attendant la section de Martigné-Ferchaud. Pour choisir un tracé qui ménage le plus possible la forêt, le Département a décidé d'y couper

la circulation. La RD 04 est fermée depuis le carrefour avec la RD 95 jusqu'à la fin 2017. La circulation est déviée depuis Martigné-Ferchaud par Châteaubriant, en Loire-Atlantique. Seuls le trafic local et le trafic lié au chantier sont autorisés dans le village de Saint-Morand.

La nouvelle 2 x 2 voies nécessite la construction de deux ponts spécifiques pour laisser circuler la faune. Dix hectares ont été acquis pour être boisés (soit plus d'une fois la surface déboisée) dans le prolongement de la forêt, et 30 hectares supplémentaires dans un périmètre plus étendu (50 km alentour). Le coût de la mise à 2 x 2 voies entre Martigné-Ferchaud et la limite du département est évalué à 48 millions d'euros, dont 15 millions pour les travaux dans la forêt d'Araize.

CORINNE DUVAL

Contacts Direction des grands travaux d'infrastructures du Département, 02 99 02 36 42 ; Agence départementale du pays de Vitré, 02 99 02 46 50.

PLUS D'INFOS

→ www.ille-et-vilaine.fr/2x2voies-rennes-anjers-foret-araize
→ www.ille-et-vilaine.fr/inforoute

BRICOLAGE OU JARDINAGE : COMMENT MOINS JETER

■ La Semaine européenne de réduction des déchets aura lieu du 21 au 29 novembre prochains. Une fois de plus, elle sensibilisera chacun d'entre nous à la nécessité de réduire sa quantité de déchets. Elle donnera des clés pour agir au quotidien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou en bricolant. La Semaine est pilotée par l'Ademe et le ministère du Développement Durable. Pour recycler les déchets issus du jardinage ou du bricolage, le Département d'Ille-et-Vilaine propose des idées sur www.ensemblebaissonslevolume.fr Des vidéos pleines d'humour vous aideront à cultiver les bons réflexes.



L'ILLE-ET-VILAINE EN MOUVEMENT

Le stade d'athlétisme couvert a ouvert ses portes

Inauguré en juin dernier, le stade d'athlétisme couvert Robert Poirier est un équipement unique en Bretagne. Sur le campus de Villejean, à Rennes, il accueille désormais les sportifs de haut niveau, les scolaires, les étudiants et les chercheurs en sport et santé. Coup d'œil sur cet équipement dessiné par le cabinet d'architectes Chabanne et Partenaires.



PHOTO: ILLAUME RÉGION

Innovation

Le stade comporte un anneau de 200 mètres qui compte six couloirs. Les virages sont relevés d'environ un mètre pour contrebalancer la force centrifuge. Le sol est en résine. Le volume compact du bâtiment, l'éclairage naturel et les 190 m² de capteurs photovoltaïques du toit minimisent les dépenses énergétiques.

■ Le stade d'athlétisme couvert a coûté 12,1 millions d'euros. Le Département qui a construit cet équipement, l'a financé à hauteur de 5,6 millions d'euros (Région Bretagne : 3 M€, Etat : 2 M€, Rennes Métropole et Ville de Rennes : 750 000 € chacun). Ce sont des agents du Département qui assurent son bon fonctionnement.

Performance

Au centre de l'anneau peuvent se pratiquer le sprint sur 60 m, le lancer de poids, le saut à la perche, le saut en hauteur, le saut en longueur et le triple saut. D'une surface de 7 226 m², le bâtiment comprend aussi une zone de musculation et de préparation physique et un espace recherche-santé.

Lumière

La halle, lumineuse, peut accueillir 1 200 spectateurs, dont 734 assis et 466 dans la courside, au plus près de l'aire de compétition. Le stade a vocation à accueillir des compétitions départementales et régionales, ainsi que des meetings nationaux.

PLUS D'INFOS

→ www.ille-et-vilaine.fr/stade-robertpoirier

« EN SAVOIR PLUS SUR SON HISTOIRE » VIENT DE PARAITRE

■ Qu'elles soient enfants adoptés, pupilles de l'État, nées sous X ou confiées à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le Département accompagne les personnes qui le souhaitent dans la recherche de leurs données personnelles. Il peut s'agir d'un état civil d'origine, de lettres, d'informations sur les circonstances de la naissance... Autant de documents officiels parfois détenus par l'administration, au nom de sa mission de service

public. Les démarches à effectuer sont exposées dans un nouveau dépliant d'information et consultables en ligne sur le site du Département.

Contact : Service adoption et accès aux données personnelles du Département, 02 99 02 38 33.

PLUS D'INFOS

→ www.ille-et-vilaine.fr/donnees-personnelles



Recherche de données personnelles : le Département peut vous aider.

UNE SEMAINE POUR S'INFORMER SUR L'ALLAITEMENT

■ Du 11 au 18 octobre se déroulera la Semaine mondiale de l'allaitement. Des animations, des expositions et des débats seront organisés dans tout le département pour permettre aux parents, futurs parents et professionnels de la petite enfance de s'informer et d'échanger sur le maternage et la parentalité. Une conférence intitulée « *Je suis allaité et je vais chez l'assistant maternel* » sera organisée le mercredi 14 octobre à 20 h 30 à la Maison des associations, 6 cours des Alliés à Rennes. Des ateliers seront proposés à l'issue de la conférence.

Informations et inscription sur Réseau.perinatale@chu-rennes.fr ou à l'Étoile pour les assistants maternels de Rennes au 02 99 67 11 70. Programme complet des actions sur www.ille-et-vilaine.fr. Tout au long de l'année, pour des informations, des conseils, du soutien au sujet de l'allaitement, contacter la maternité, des sages-femmes libérales, des associations ou l'équipe PMI (protection maternelle et infantile) du Centre départemental d'action sociale (Cdas) de votre secteur. Vous pouvez aussi consulter le « Guide de l'allaitement » édité par le Département sur :

CONTACTS

- Réseau Bien naître en Ille-et-Vilaine, Tel. : 02 99 63 12 62, www.perrinat35.org
- Service PMI du Département d'Ille-et-Vilaine, au 02 99 02 38 15.
- Info Sociale en Ligne : 0 810 20 35 35.



Allaitement : des professionnels sont à votre écoute.

Entretien des routes : attention aux agents

Sept jours sur sept, les agents du Département entretiennent les routes pour la sécurité des conducteurs. Une mission de service public qui n'est pas sans danger. Prudence quand vous les croisez !



PHOTO: CELINE DIAIS

Vigilance Chantier de fauchage sur la RD 155, à Saint-Méloir-des-Îles.

■ Ce jeudi matin, la rotofaucheuse et le tracteur à bras articulé fonctionnent à plein régime. Aux commandes, Hervé Jean Pierre et Sébastien Robinault, agents techniques. Ils fauchent l'accotement de la départementale 155, à Saint-Méloir-des-Îles. « La route mène aux plages. Elle est sinueuse et très fréquentée », indique Christophe Penguen, le chef d'équipe qui les accompagne. En amont, une signalisation alerte les automobilistes et les invite à lever le pied. Au même moment, d'autres travaux se déroulent sur la RD 137, la voie express reliant Rennes à Saint-Malo. Au milieu du flot ininterrompu de voitures, trois agents préparent le chantier d'entretien de la chaussée centrale.

Construction de nouveaux tronçons ou entretien des 5 220 kilomètres de routes départementales... Les 480 agents du Département sont chaque jour sur la route. Vêtus de leur gilet jaune, ils effectuent les marquages au sol, posent des glissières, fauchent les accotements, talus ou fossés. « La qualité de l'environnement est privilégiée. Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires depuis 2010. Ce désherbage mécanique a lieu deux fois par an. » Dès le début de l'hiver, des équipes dotées d'un patrouilleur, d'un chauffeur et d'un saleur seront prêtes à intervenir en cas de neige ou de verglas. Les agents assurent la sécurité des usagers sur les routes 7 jours/7 et 24 heures/24. « Nous effectuons les plus gros chantiers avant et après l'été hors période touristique. Nous évitons aussi de programmer des chantiers pendant les vacances scolaires, détaille Guy Jezequel, chef du service

construction à l'agence départementale du pays de Saint-Malo. Quand nous le pouvons, nous intervenons de nuit sur les routes où on circule le plus, notamment pour la rénovation des tapis de bitume. »

Ralentir aux abords des chantiers

Ces missions ne sont pas sans risque. L'Ille-et-Vilaine entretient des routes à forte circulation. « Sur la 2 x 2 voies entre Rennes et Saint-Malo, le trafic varie entre 25 000 et 55 000 véhicules par jour. Même chose sur la RD 168 entre Dinard et Saint-Malo où on enregistre des pointes quotidiennes à 37 000 véhicules. Sur une route départementale classique, 1 000 à 10 000 véhicules circulent en moyenne chaque jour. »

Toute intervention commence par des démarches de sécurité. Flèche lumineuse de rabattement, cônes, véhicule avec panneau à messages variables... Selon l'importance du chantier, différents dispositifs sont utilisés pour informer et alerter les automobilistes.

« Même expérimentés, les agents restent vulnérables, rappelle Guy Jezequel. Ils travaillent à quelques centimètres des voitures. Des accidents ont déjà eu lieu par manque de vigilance ou en raison de vitesses excessives. Les agents œuvrent pour la sécurité de tous. Il ne faut pas l'oublier. Il est impératif de respecter la signalétique et de ralentir aux abords des chantiers. »

CELINE DIAIS

PLUS D'INFOS

→ www.ille-et-vilaine.fr/infoROUTE

LOI NOTRE : LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

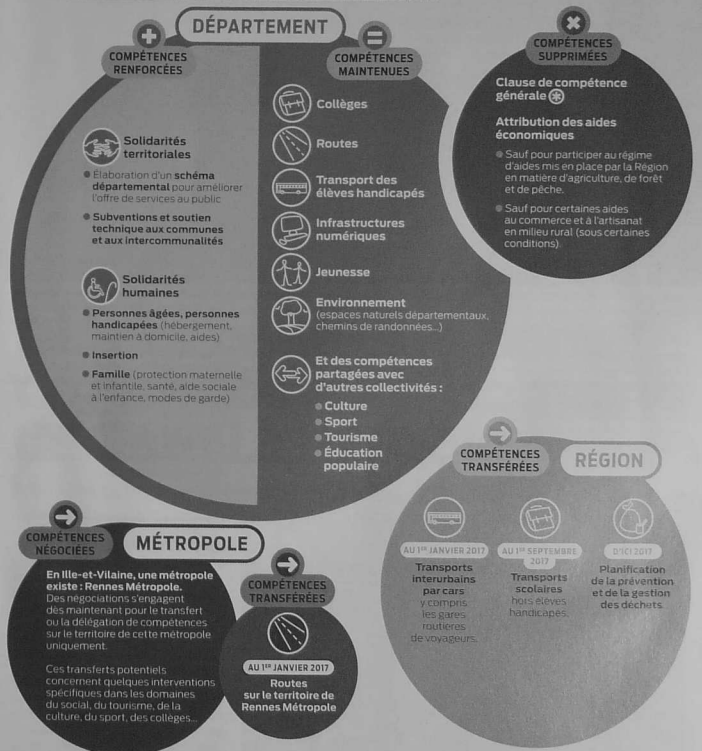
La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a été publiée au Journal officiel le 8 août 2015. Elle constitue le dernier volet de la réforme territoriale en cours. Le premier, la loi « Maptam », portait sur la création des métropoles. Le second a divisé par deux le nombre de régions en France, ramené de 22 à 13. Le troisième – la loi NOTRe – porte sur la répartition des compétences. Le Département voit son rôle conforté en matière de solidarités humaines et territoriales.

? QUI FAIT QUOI DÉSORMAIS ?

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	INTERCOMMUNALITÉS (communautés de communes, communautés d'agglomération et métropoles)
<ul style="list-style-type: none"> Suppression de la clause de compétence générale. 		<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la clause de compétence générale pour les communes. 	
<ul style="list-style-type: none"> Développement économique Aménagement du territoire Transport Lycées, enseignement supérieur, recherche Formation continue 	<ul style="list-style-type: none"> Solidarités humaines Solidarités territoriales Collèges Routes départementales 	<ul style="list-style-type: none"> Action de proximité Services à la population 	<p>À NOTER :</p> <ul style="list-style-type: none"> La taille minimale des intercommunalités est portée de 5 000 à 15 000 habitants (sauf exceptions) d'ici au 31 décembre 2016. Les intercommunalités seront obligatoirement chargées de la collecte et du traitement des déchets, de la promotion touristique, des aires d'accueil des gens du voyage, et à partir de 2020 de l'eau et de l'assainissement. Les autres compétences se répartiront avec les communes. Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'Ille-et-Vilaine compte une métropole (Rennes) qui a pris la suite de la communauté d'agglomération. Les métropoles jouent un rôle moteur pour la croissance et l'attractivité des territoires.

La clause de compétence générale permet d'intervenir librement dans tout domaine de compétence dès lors qu'un intérêt territorial le justifie (capacité d'intervention générale).

CE QUI CHANGE POUR LE DÉPARTEMENT



Rocade nord-est de Fougères : le chantier démarre

■ Le Département met en chantier la rocade nord-est de Fougères entre la RD17 route de La Chapelle-Janson et la RD806 route de Gorron à Laignelet. La voie nouvelle de 1 800 mètres va prolonger une première section de 1 100 mètres mise en service en 2004 entre la RN12 et la RD17. Le contournement de Fougères sera alors quasiment achevé. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du plan départemental de relance de l'activité économique par l'investissement.

Les travaux du giratoire du bocage commencent en octobre au niveau de la RD806. Se greffera sur ce giratoire la voie de desserte du hameau de La Massonnais. Les travaux se poursuivront avec le terrassement de la nouvelle rocade et la construction du pont de Paron. Il permettra d'accéder au nouveau quartier du Paron. Un cheminement sera réalisé pour les piétons et les deux-roues entre l'ancienne route de La Chapelle-Janson et le giratoire de La Basse Nolière. Le GR34, qui relie Beaucé à Fougères par Les Bas Arons, est rétabli par le pont de Paron sous la voie nouvelle. Le chemin creux, prisé des promeneurs, qui longe le complexe sportif, est également préservé.

Écuroduc et covoiturage

Dans le cadre du recalibrage de la RD806 en direction du bocage, un cheminement pour piétons et deux-roues sera aménagé. Il pourra être prolongé jusqu'au bourg par la commune de Laignelet qui vient d'engager une étude de faisabilité à ce sujet. L'écuroduc, installé par l'Office national des forêts (ONF) dans la forêt domaniale de Fougères au-dessus de la RD806 pour permettre aux écureuils de passer, sera préservé. Une aire de covoiturage sera réalisée par le Département près du nouveau giratoire du bocage. La mise en service de la rocade nord-est est prévue courant 2017. Cette opération d'un montant de 57 millions d'euros est entièrement financée par le Département d'Ille-et-Vilaine. La Ville de Fougères prend en charge financièrement le raccordement à la zone de Paron. Fougères Communauté participe aux travaux d'élargissement de la voie de La Massonnais. Ce projet prévoit aussi la réalisation d'une piste pour piétons et deux-roues le long de la RD806, entre le giratoire du bocage et l'entrée de la ville de Fougères. Ces travaux ne seront engagés qu'après la mise en service de la rocade nord-est.

CORINNE DUVAL



PHOTO: INZOME/STAGBIOT

À l'est de Fougères, la future route prend son origine au giratoire avec la route de La Chapelle-Janson pour rejoindre la route de Laignelet. Elle permettra de boucler la rocade.

ELECTIONS : PRENEZ DATE

■ Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochain. Les conseillers régionaux seront élus pour une durée de six ans. Les élections ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours.



PHOTO: JEANNE SEVRETTE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA POUPONNIÈRE AU CENTRE DE L'ENFANCE

■ Au Centre départemental de l'enfance (CDE) de Chantepie, la pouponnière accueille jusqu'à 18 enfants âgés de 3 jours à 3 ans. Ces enfants sont confiés au Département au titre de la protection de l'enfance. Ils resteront à la pouponnière moins de six mois en moyenne. En Ille-et-Vilaine, 27 % des enfants placés sont accueillis dans l'un des 16 établissements habilités par le Département, dont le CDE qui est le seul à recevoir des 0-3 ans. Le Département participe aux travaux de rénovation et d'extension de la pouponnière. Il a accordé une subvention de plus de 340 000 € à ce projet dont le coût s'élève à plus d'un million d'euros. Il finance également la quasi-totalité du fonctionnement du CDE. La pose de la première pierre de la pouponnière s'est déroulée le 10 septembre dernier. La fin des travaux est prévue en juin prochain.

APPRENDRE LE BRETON

■ Près de 5 000 personnes apprennent le breton. La plupart fréquentent les cours du soir. Mais des centres spécialisés dispensent également des formations de six mois. Cette formule se développe : il y a désormais trois fois plus de stagiaires dans ces formations qu'il y a dix ans. Les stagiaires obtiennent un diplôme d'État, le diplôme de compétence en langue, qui leur servira notamment lors d'entretiens de recrutement. La langue bretonne est devenue une compétence recherchée : 1 300 postes de travail sont liés à sa connaissance (dans l'enseignement, les médias, le monde associatif, l'édition, les crèches...).

Plus d'informations au 0820 20 23 20, ofis@ofis-bzh.org - www.brezhoneg.bzh



Bon plan Le domaine de Careil est un site idéal pour se balader en famille.

Quatre bonnes raisons de redécouvrir le domaine de Careil à Iffendic

À l'automne, les trésors végétaux et les oiseaux migrateurs animent le paysage singulier du domaine de Careil. Un site facile d'accès, à (re)découvrir.

La qualité du paysage

Entre Monterfil et Iffendic, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Rennes, le domaine de Careil révèle un havre de prairies humides et de maillage bocager. Sur les rives de l'étang, les plantes rares ou protégées, comme le scirpe à inflorescence ovoïde ou l'élatine à six étamines, émergent jusqu'à la mi-octobre à la faveur d'un niveau d'eau particulièrement bas. En empruntant la voie communale menant au lieu-dit Trévit, on bénéficie d'une vue imprenable sur le site.

Des trésors ornithologiques

C'est l'automne. Quelques-unes des 140 espèces d'oiseaux répertoriées sur le site ouvrent le bal. En route vers l'Afrique, les hirondelles s'y désaltèrent et se nourris-

sent de petits invertébrés. Depuis deux observatoires situés au nord et au sud de l'étang, les passionnés peuvent admirer le pluvier doré, le chevalier cul-blanc, la bécassine des marais ou la bécassine sourde. Les novices pourront observer tout l'hiver les canards souchet, au grand bec en spatule.

Des tondeuses sans carburant

Highland Cattle, chevaux de trait bretons ou mulassiers du Poitou... À Careil, les vaches et chevaux sont des tondeuses naturelles, qui travaillent en extérieur toute l'année. Les 26 moutons des landes et les chèvres des fossés restent au chaud durant l'hiver dans la ferme. Mais vous pouvez les retrouver dès le printemps.

Un site accessible à tous

Idéal pour se balader en famille, le sentier de Careil est praticable toute l'année à condition d'être bien chaussé. Le premier observatoire, situé à 770 mètres du parking, est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Revêtement du sentier adapté aux fauteuils roulants, fil d'Ariane pour se repérer et panneaux pédagogiques traduits en braille : tout est prévu pour passer un agréable moment.

VIRGINIE JOURDAN

Pratique Depuis Monterfil, suivre la D40 vers Saint-Péran. Accès par la D35 depuis Montfort-sur-Meu ou Iffendic.

PLUS D'INFOS

→ www.ille-et-vilaine.fr/domaine-careil

Comprendre



Le plan climat énergie départemental

PHOTO MARQUE GENTHER

Le problème

Le changement climatique est global, mais ses conséquences sont locales. Et chaque territoire est concerné. La loi Grenelle 2 imposait aux collectivités et à leurs groupements de plus de 50 000 habitants un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre et d'adopter un Plan climat énergie territorial (PCET). Ce projet territorial a une double finalité : lutter contre le réchauffement climatique et minimiser ses conséquences. Il veut réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer la dépendance énergétique et adapter le territoire au changement climatique. La France s'est fixé comme ambition de réduire de 14 % les émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2020.

Elle vise également l'objectif « Facteur 4 » pour 2050 : une division par quatre des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. **ACTEURS** La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée le 18 août dernier. La Région et les intercommunalités (communautés d'agglomération, communautés de communes...) deviennent les principales responsables des politiques locales du climat. La mise en œuvre de plans climat air énergie territoriaux fait partie de leurs leviers d'action. « Pour autant, on ne peut imaginer qu'un Département se désintéresse de cette question », insiste Bernard Marquet, vice-président du Conseil départemental en charge du développement durable.

La solution

Le Département a adopté son PCET en août 2014, après avis favorable de l'État et de la Région. Il s'appuie sur un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui résultent du patrimoine et, essentiellement, des consommations d'énergie de la collectivité. Le programme mis en œuvre vise à diminuer de 8 % les GES de la collectivité d'ici à 2018. Le logement et les transports, qui représentent plus de la moitié des consommations d'énergie, sont responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. **LEVIERS** Le Département entretient un important patrimoine bâti — les collèges notamment — et un parc

de véhicules qui servent en particulier pour entretenir les 5 200 km de départementales. Autant de leviers sur lesquels agir pour diminuer les émissions de GES. Le Département peut aussi contribuer à l'amélioration de l'offre de transports collectifs, de covoiturage et de déplacements doux, la rénovation thermique des logements sociaux, la sensibilisation des collégiens. Il soutient les initiatives locales qui concourent à la maîtrise ou à l'autonomie énergétique des territoires, comme par exemple, le projet de méthanisation dans le Coglais. Il entretient 2 050 hectares d'espaces naturels sensibles qui contribuent à la capture du carbone et au maintien de la biodiversité.



Réduire les émissions de gaz à effet de serre : l'affaire de tous.

Le Département entend prendre sa part dans la lutte contre le changement climatique.

L'action

Le Département a commencé à s'équiper en véhicules électriques. En plus de la réalisation d'aires de covoiturage, une enquête de fréquentation est en cours. Elle contribuera au développement du covoiturage, qui limite le recours à la voiture individuelle. **EXPÉRIMENTATION** Le Département expérimente l'accompagnement des collèges publics de Noyal-sur-Vilaine, La Mézière, Montalban-de-Bretagne et Romillé en matière d'économies d'énergie. Il contribue à la rénovation énergétique de 200 logements sociaux chaque année, après un appel à projets. Le territoire s'adapte aux effets du changement climatique : le Département a joué un rôle clé dans le projet de création

d'une société publique locale en baie du Mont Saint-Michel. Cette SPL gèrera les futurs travaux de rénovation des digues, pour faire face aux risques de submersion marine dans les marais de Dol. **LONG TERME** « Ces actions constituent une première étape, remarque Bernard Marquet. Le Département a intégré les enjeux du changement climatique. Nous allons adapter notre action en fonction de nos futures compétences. Nous n'allons pas tout régler en cinq ans. Agir sur le climat impose de se projeter sur le long terme, à au moins 20 ans. Cela suppose aussi de travailler de façon transversale entre services et avec les autres collectivités. »

CORINNE DUVAL

J'agis pour le climat

En Ille-et-Vilaine, les déplacements et le logement représentent 55 % des consommations d'énergie et 33 % des émissions de gaz à effet de serre. Chacun peut agir.

- > **Le logement :** je le choisis en tenant compte des déplacements quotidiens de toute la famille. J'éco-construis ou l'éco-rénove. J'aménage mon logement en fonction du soleil et je l'isole. Je prépare mon projet en m'informant sur les dispositions fiscales (crédit d'impôt, éco prêt à taux zéro), je contacte un espace info énergie. Je choisis des professionnels RGE (reconnus garant environnement). J'installe une régulation et une programmation de mon chauffage. Je tiens compte de l'étiquette énergie dans le choix de mon logement. Je règle mon chauffage sur 19° C. La nuit, je ferme les volets et je baisse le chauffage. Pendant les grosses chaleurs, je baisse les stores et j'aère la maison à la nuit tombée. Je limite la température de l'eau chaude à 60° C. J'éteins les téléviseurs, chaînes hi-fi et ordinateurs.
- > **Les déplacements :** je les optimise. Je marche ou je roule à vélo. Je prends les transports en commun. Je covoiture. J'achète un véhicule propre.
- > **La consommation :** je consomme des produits locaux et saisonniers. Je privilégie les achats de biens et de services durables, qui bénéficient d'un label environnemental. J'évite les objets à usage unique. Je me sépare des objets inutiles et veille à leur réemploi ou à leur recyclage. Je calcule ma consommation d'énergie et mes dépenses annuelles, ainsi que mes émissions de gaz à effet de serre (coach carbone). Je suis inscrit à un fonds d'investissement dont les actionnaires souhaitent soutenir les projets citoyens d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable (énergie partagée).

PLUS D'INFOS
→ www.ille-et-vilaine.fr/climat

DOSSIER

Un enfant de 2 ans délaissé par un parent en grande souffrance. Un garçon de 8 ans qui refuse de rentrer chez lui. Un adolescent en rupture familiale qui fugue... En Ille-et-Vilaine, quelque 5 600 enfants vivent une situation familiale difficile. Quand le cadre parental vole en éclats, le Département prend le relais. Protéger les enfants, c'est l'une de ses missions principales. Délicate mais essentielle.

Protection de l'enfance : le Département innove

UN DOSSIER DE CORINNE DUVAL
ILLUSTRATIONS FABIENNE MARTIN

Le Département est le chef de file de la protection de l'enfance. Son action repose sur trois leviers : la prévention, l'accompagnement et la prise en charge. En dépit des stéréotypes qui perdurent, la protection de l'enfance ne se résume pas aux enfants « placés ». La préoccupation constante des équipes du Département en charge de l'aide sociale à l'enfance (ASE) est de tout faire pour ne pas en arriver là. De prévenir les risques et les difficultés auxquels peuvent être confrontés les parents. Et lorsque ce n'est pas possible, de réparer, d'intervenir dans la famille, avec son accord, pour aider parents et enfants à recréer le lien. Pour soulager, conseiller et accompagner.

Des professionnels impliqués

Tous les professionnels de la protection de l'enfance ont la délicate mission d'assurer la santé et la sécurité des enfants en danger ou qui risquent de l'être. Les agents du Département répartis sur le terrain exercent leurs missions depuis l'un des 22 centres départementaux d'action sociale (CdAs). Des équipes disponibles et réactives, souvent appelées à agir dans l'urgence. En contact direct avec les familles, elles mettent en place les mesures qui s'imposent : soutien aux familles lorsqu'elles sont démunies financièrement ; intervention éducative à domicile ; accueil d'un enfant quand l'environnement familial est devenu trop risqué pour son

développement affectif, physique, intellectuel ou social. Ces équipes essaient autant que possible de maintenir le lien familial. Les actions éducatives à domicile s'inscrivent dans cet objectif. Depuis plus d'un an, cinq CdAs du Département expérimentent l'accompagnement éducatif à domicile familial global (AEDFG). Une mesure qui permet d'associer davantage les familles aux décisions qui les concernent (lire page ci-contre). Quatre autres CdAs sont engagés depuis trois ans dans un programme de recherche-action pour développer des « alternatives au placement ». La crise familiale est utilisée comme levier de changements. L'intervention à domicile se fait « à chaud » et de manière intensive (lire page 18).

Du sur-mesure

Lorsque ces mesures d'accompagnement sont insuffisantes, reste le placement. Près des deux tiers des enfants sont pris en charge par une famille d'accueil. Un tiers est accueilli dans des structures collectives. Pour gérer ces établissements, le Département fait appel à des associations spécialisées. De plus en plus, ces structures s'essaient au sur-mesure : accueil à la journée ou quelques jours par semaine, en établissement et en famille d'accueil. Une souplesse pour s'ajuster au mieux aux besoins de chaque enfant, quelles que soient les difficultés qu'il rencontre. ■



PRIORITÉ

→ Trois services du Département assurent des missions de protection de l'enfance : l'Aide sociale à l'enfance (Ase), la protection maternelle et infantile (PMI) et le service social présent sur tout le territoire départemental avec les 22 centres départementaux d'action sociale (CdAs). Plusieurs centaines d'agents contribuent à mettre en œuvre ces politiques. 850 assistants familiaux, salariés du Département, accueillent les deux tiers des 2 622 enfants « placés ».

5 661

enfants et jeunes bénéficiaires de mesures d'aide sociale à l'enfance dont 2 835 bénéficiaires de mesures à domicile (actions éducatives) et 2 826 enfants et jeunes pour des mesures de prises en charge physique (placements chez des assistants familiaux ou en établissements).

(Chiffres au 31/12/2014)

850

assistants familiaux salariés du Département.

1 000

places dans 16 établissements d'accueil

125

millions d'euros (12% du budget départemental) pour la protection de l'enfance.

Nathalie* suivie par le CdAs de Guichen dans le cadre de l'accompagnement éducatif à domicile familial global

« J'entame un 2^e contrat avec le centre départemental d'action sociale de Guichen pour un accompagnement éducatif à domicile familial global. Il y a un an et demi, je n'arrivais plus à faire face au comportement de mon fils. Il était violent. Aucun dialogue n'était possible avec son père – nous sommes séparés. La situation devenait invivable. J'ai demandé de l'aide. C'est comme ça que Mme Notin est entrée dans notre vie. Je pensais que seul mon fils avait besoin d'un soutien. J'ai réalisé que ma fille aussi souffrait de la situation. Mme Notin a su remettre chacun à sa place. Au début, on vit cela comme une intrusion. Mais en un an et demi, je me rends compte que nous avons parcouru beaucoup de chemin tous les trois. Mon fils arrive à mettre des mots sur son mal-être, ma fille a pu dire ce qu'elle ressentait. Ils se sont libérés d'un poids et moi aussi. Le premier rendez-vous s'est

déroulé au CdAs. On nous a expliqué comment les choses allaient se passer – les rencontres à domicile en tête à tête ou avec chacun des enfants. Des sorties sont également organisées pour les enfants. Les parents sont parfois invités. Je n'ai pas encore pu y participer à cause de mon travail. À la fin de la première année, on fait le bilan pour voir ce qui pourrait être amélioré. J'ai souhaité continuer à être accompagnée. Au CdAs, on a trouvé des personnes attentives, à l'écoute. Quand ça n'allait pas, j'ai peur qu'on me juge, qu'on me dise que je faisais mal les choses... Ça ne s'est jamais produit. C'est une relation à double sens. Il faut être franc avec le travailleur social, le laisser entrer dans sa vie. Ça prend un peu de temps mais ça fait beaucoup de bien. Aujourd'hui, j'ai une autre image des services sociaux. »

* Le prénom a été modifié.



« Aujourd'hui, j'ai une autre image des services sociaux »

Interview Sophie Notin

Travailleur social au centre départemental de Guichen, l'un des cinq CdAs qui expérimentent l'accompagnement éducatif à domicile familial global. Elle a suivi cette année 24 enfants dans le cadre de cette action.

En quoi consiste l'accompagnement éducatif à domicile familial global (AEDFG) ?

La loi offre la possibilité aux familles de passer un contrat avec un service social pour bénéficier de mesures éducatives. Un parent qui rencontre des difficultés dans sa relation avec son ou ses enfants peut bénéficier de l'aide d'une assistante sociale ou d'un éducateur. Il n'y a pas de bons ou de mauvais parents. Même chose pour les enfants. Tout se joue dans la relation. Nous ne proposons pas de modèle tout fait. Avec l'aide du travailleur social, le parent construit sa façon d'être parent. L'AEDFG reste une mesure éducative mise en place à la demande du parent. Par contre,

nous essayons de faire participer davantage les familles.

Comment susciter cette implication accrue des parents ?

Nous proposons d'abord un accompagnement individuel, en veillant à adopter une communication bienveillante, une grande écoute. C'est indissociable d'actions collectives, où, grâce à des activités plus ludiques, parents et enfants partagent des moments de plaisir. Après une année d'expérimentation, nous constatons que ces échanges aident les parents à retrouver la confiance en eux, l'estime de soi. Nous avons par exemple organisé une randonnée palmée à Saint-Malo cet été.

Auparavant, ils avaient participé à une session de natation avec des éducateurs sportifs du Département pour être à l'aise dans l'eau, apprendre à plonger... Pour nous, travailleurs sociaux, ça change tout de vivre ces moments avec les familles. Tout le monde se voit sous un autre jour. Les barrières tombent.

Nous passons un contrat d'un an avec la famille. Au bout de 8 mois, nous faisons un bilan de l'accompagnement. La famille est présente à cette réunion. Elle s'évalue et construit ses propres objectifs. Le travail porte sur la relation intrafamiliale, pas sur le problème d'un enfant. Surtout, nous cherchons toujours les potentialités et les compétences des parents.

DOSSIER

Aline* suivie par le Cdas de Maurepas-Patton (Rennes) dans le cadre d'EPAULER

« Je n'imaginai pas retrouver un tel équilibre familial. »

■ « J'ignorais l'existence du centre départemental d'action sociale avant d'en pousser la porte sur le conseil de l'avocat qui suivait mon divorce. Seule avec trois enfants dont deux ados, je vivais des moments difficiles. Mon fils devenait violent avec moi, il mettait sa vie en danger. Au Cdas, j'ai été très vite reçue par Mme Morel, assistante sociale, et sa collègue. Elles m'ont proposé cette procédure d'urgence, expérimentale. J'ai été surprise de leur réactivité. Je pensais qu'il faudrait des semaines pour que les choses se mettent en place. Avec mon accord, elles sont venues à la maison pour voir notre cadre de vie, évoquer les difficultés rencontrées, en comprendre les raisons. Le plus délicat a été que mon fils accepte. Elles sont revenues plusieurs fois, elles ont su trouver la

bonne façon de présenter les choses. Elles nous ont proposé un accompagnement personnalisé et soutenu. Tout était formalisé dans un « contrat » avec des « objectifs ». On ne se quittait pas sans avoir fixé la date de la prochaine rencontre. Nous avons avancé pas à pas. Elles étaient toujours disponibles pour nous. Quand les choses sont rentrées dans l'ordre, elles ne nous ont pas abandonnés dans la nature. Notre dossier a été confié à une association qui permet un suivi par un éducateur. Mon fils a retrouvé confiance en lui. Il s'épanouit dans le sport, ses résultats scolaires s'en ressentent. Il y a un an et demi, en poussant la porte du Cdas, je n'imaginai pas retrouver un tel équilibre familial. »

*Le prénom a été modifié.



Interview Emérentienne Morel

Assistante sociale au centre départemental d'action sociale (Cdas) Maurepas-Patton. Ce Cdas expérimente l'action EPAULER (équipe pluri-professionnelle pour une action urgente locale et pour une évaluation renforcée), un projet alternatif au placement.

Comment définiriez-vous l'action EPAULER expérimentée auprès de familles dans le cadre de la protection de l'enfance ?

Face à une situation urgente, l'équipe du Cdas dédiée à Epauler intervient immédiatement et de façon intensive en associant les familles à la recherche de solutions. En 2011, nous avons constaté que sur les 29 enfants placés en urgence, 15 n'étaient pas connus des services sociaux. Le placement en urgence compliquait le travail avec les parents, en rompant le lien

de confiance. Tout allait trop vite pour pouvoir mener une évaluation fine de la situation et trouver la meilleure solution. Nous ne faisons pas suffisamment appel aux ressources présentes dans l'entourage de la famille. Nous avons entamé une réflexion collective avec nos collègues du secteur de l'enfance et de la famille - psychologues, médecins, éducateurs, assistants sociaux, puériculteurs. Avec l'aide d'universitaires et de chercheurs, nous sommes partis de nos expériences pour imaginer une autre façon de faire.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

Si un enfant ou un adolescent est en danger dans sa famille ou risque de l'être, nous intervenons sans délai pour évaluer la situation et identifier les besoins. Le seul préalable est d'avoir l'adhésion de la famille, de vérifier qu'ils acceptent de coopérer. Le travailleur social n'arrive pas fort de son expertise avec des solutions clé en main. Il cherche à comprendre, il écoute. Dans une situation de crise où chacun est sous l'emprise de l'émotion,

il introduit du dialogue, de la réflexion. Nous cherchons aussi des personnes ressources dans l'entourage de l'enfant. Par la suite, on est présent auprès des familles tous les jours, deux fois par jour si la situation l'exige. Nous travaillons en binôme. Au Cdas, nous échangeons avec nos autres collègues sur les solutions possibles. Dans tous les cas, nous pensons que les parents ont des savoir-faire. Il faut les amener à

se faire confiance, à prendre conscience de leurs potentialités. De notre côté, on explique ce qu'on fait. On les amène à préciser leurs attentes, leurs besoins. Les objectifs sont fixés ensemble, ils prennent leur part de responsabilité et leur vie en main.

Combien de temps dure le suivi des familles ?

C'est une action limitée dans le temps -

trois mois maximum. Cette année, nous avons accompagné une vingtaine de familles. En cas de besoin, on propose une aide éducative pour un accompagnement à plus long terme. Plus rarement, l'action débouche sur une prise en charge de l'enfant par le service d'aide sociale à l'enfance. Notre priorité, c'est toujours la sécurité et le bien-être de l'enfant.



Héloïse, 22 ans En famille d'accueil entre 9 et 19 ans

■ « Je n'ai pas honte de dire que j'ai été placée en famille d'accueil. La première fois, j'étais toute petite. Je suis rapidement retournée chez ma mère qui bénéficiait d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO). Une éducatrice venait régulièrement à la maison. Suite à un signalement de cette éducatrice, j'ai été placée en urgence en foyer à Chantepie puis à Vezin-le-Coquet. J'ai rejoint mes deux sœurs dans une famille d'accueil. J'y suis restée jusqu'à mes 19 ans. Maman était seule. Elle était bipolaire et n'arrivait pas à s'occuper de ses trois filles. Mais elle a toujours été présente comme elle le pouvait. Je la voyais un week-end sur deux et une partie des vacances scolaires. Au début, l'éducatrice venait très souvent

au domicile de ma famille d'accueil. Ensuite, les rendez-vous se déroulaient au centre départemental d'action sociale dès que j'en manifestais le besoin.

« Une enfance normale »

J'ai vécu une enfance normale. J'ai subi quelques moqueries au départ. Certains m'ont demandé si j'avais fait des bêtises pour être en famille d'accueil... Je n'aimais pas beaucoup l'école. On a voulu m'orienter vers une section professionnelle adaptée mais ma famille d'accueil s'y est opposée. Je suis allée au collège puis au lycée. J'ai décroché mon bac sciences et techniques sanitaires et sociales. En même temps, je passais mon permis de conduire et mon Bafa.

(lire page suivante)

« Je me suis servie du placement pour me construire une bonne vie. »



Trois questions à Vera Briand, vice-présidente en charge de la protection de l'enfance

Quel est le rôle du Département en matière de protection de l'enfance ?

La protection de l'enfance est une compétence forte et obligatoire du Département. La loi fait même des Départements les chefs de file de ce domaine. Notre rôle ? Donner toute sa place à la prévention ; rendre la procédure de signalement plus organisée et plus fiable ; adapter les modes de prise en charge des enfants.

En Ille-et-Vilaine, la prévention et l'accompagnement des familles sont assurés par les 22 centres départementaux d'action sociale, ainsi que par les organismes que nous habitons.

Quel est l'état des lieux en Ille-et-Vilaine ?

Le nombre d'enfants à prendre totalement en charge diminue un peu depuis deux ans. Les professionnels de l'action sociale doivent gérer des situations de plus en plus complexes, douloureuses. Par ailleurs, les familles qui ont besoin d'aides financières sont plus nombreuses. De façon générale, l'objectif est de maintenir l'enfant dans son environnement familial si c'est possible et de limiter le recours au placement et sa durée. Contrairement à quelques cas très médiatisés, la protection de l'enfance concerne surtout des ados. Ils sont pour la plupart suivis à leur domicile.

L'image de la protection de l'enfance est plutôt négative. Peut-on changer les choses ?

En Ille-et-Vilaine, nous avons beaucoup travaillé sur le sujet. Aujourd'hui, les professionnels de l'aide sociale à l'enfance partent plus systématiquement des compétences des familles pour rechercher des solutions. Nous testons de nouvelles façons de faire, plus réactives, auxquelles les familles sont associées. Mais l'efficacité du système tient aussi à la collaboration avec tous les partenaires concernés par le sujet : la Justice, l'Education nationale, le secteur de la santé... Les actions de prévention doivent aussi être lisibles pour le grand public.

Ca m'a permis de travailler comme animatrice en centre de loisirs. J'ai commencé la fac de psycho, ça ne m'a pas plu. J'ai travaillé un an dans le secteur des services à la personne : je me suis occupée de personnes âgées et de personnes handicapées. J'ai aussi gardé des enfants. Cet été, j'ai été directrice d'un espace de loisirs itinérant. J'ai pu mettre de l'argent de côté pour reprendre mes études et mûrir mon projet professionnel. Je prépare un BTS services et prestations dans les secteurs sanitaire et social.

« Pourquoi ça tombe sur nous »

J'ai bénéficié d'un contrat jeune majeur avec le Département jusqu'à mes 21 ans. Je suis autonome depuis un an. Ma famille d'accueil m'a préparée de façon progressive à cette vie d'adulte, de même que mon éducatrice au Cdas. J'ai appris à gérer l'argent de poche

que je touchais tous les mois, à mettre de côté pour passer le permis... Je faisais mon repassage... On ne se rend pas compte de l'investissement de la famille qui nous accueille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Elle nous intègre à sa vie. Elle m'a toujours poussée en me disant que c'était pour moi que je travaillais à l'école, en m'incitant à penser à mon avenir. Même s'il n'y a plus de contrat avec elle, des liens perdurent. Quand on est placé, on se demande pourquoi ça « tombe » sur nous. Au fil du temps, on prend conscience des dysfonctionnements de sa famille, on comprend que c'est une bonne chose. Mes deux sœurs ont moins bien vécu la situation. Si on ne l'accepte pas, tout ce qui va être mis en place sera un échec. Je me suis servie du placement pour m'accrocher, pour faire en sorte de me construire une bonne vie. »



Questions-réponses

MÉTIER Comment devenir assistant familial ?

L'assistant familial accueille un ou plusieurs enfants de moins de 21 ans, temporairement séparés de leurs parents. Ces enfants ont été confiés pour des raisons diverses aux services de l'aide sociale à l'enfance du Département.

Les assistants familiaux ont des profils variés : homme ou femme, en couple ou célibataire, en maison ou en appartement, avec ou sans diplôme...

Dans tous les cas, il faut avoir une forte motivation pour accompagner des enfants en difficulté, être très disponible, avoir réfléchi à cette décision en famille et aimer travailler en équipe.

Devenir assistant familial demande environ six mois.

Il est nécessaire d'obtenir un agrément délivré par le président du Conseil départemental avant d'être recruté. Des réunions d'information sont organisées par le Département. C'est à cette étape qu'est remis un dossier de demande d'agrément. Suivent des entretiens avec un travailleur social et un psychologue. Si l'agrément est accepté, le candidat peut postuler pour un emploi d'assistant familial auprès du service recrutement du Département. Avant d'accueillir un enfant, l'assistant familial bénéficie d'un stage de préparation à l'accueil.

Plus d'informations auprès d'Info sociale en ligne au 0 810 20 35 35.



CLICHÉ

Les enfants de l'aide sociale à l'enfance, ce sont les enfants « placés » ?

La moitié des enfants suivis par les services de l'aide sociale à l'enfance bénéficient de mesures de l'aide sociale à l'enfance à domicile, soit 2 835 enfants en Ille-et-Vilaine (au 31/12/2014). Le placement en établissement ou dans une famille d'accueil n'est donc pas la règle, contrairement à une idée couramment répandue. Les ambitions du Département sont de maintenir autant que possible l'enfant dans son milieu familial et de limiter le recours au placement et sa durée. Le Département met en œuvre, à la demande des parents ou suite à une décision de justice, des aides éducatives à domicile assurées par les travailleurs sociaux, des aides dans les actes de la vie quotidienne (ménage, repas, gestion d'un budget...), par des techniciens d'intervention sociale et familiale ou des aides financières (allocations mensuelles et secours d'urgence). Par ailleurs, les 22 centres départementaux d'action sociale (Cdas) participent à la prévention en organisant des actions collectives. Elles réunissent les parents et/ou leurs enfants à l'occasion d'activités sportives, éducatives, culturelles...

GESTE CITOYEN

Quand appeler le 119 ?

Si un enfant est en danger ou risque de l'être, contactez le 119. Ce numéro national gratuit est dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger. Il peut être composé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis n'importe quel téléphone.

Les situations de dangers gérées quotidiennement par les écouteurs du 119 sont multiples. Une majorité des appels concerne des violences subies par les enfants – violences psychologiques, physiques et sexuelles – notamment au sein de la famille ou en institution. Le 119 est également contacté pour d'autres problèmes : fugues, conflits parentaux, cyber harcèlement, négligences, jeux dangereux...

La confidentialité des appels est respectée. En 2014, en Ille-et-Vilaine, 1 819 enfants ont été signalés comme étant en danger. Ce soit par le biais du 119 ou d'autres sources : Education nationale, Hôpitaux, Police, Justice...

PLUS D'INFOS

→ www.ille-et-vilaine.fr/protection-enfance

OPINIONS

UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

3 questions à la présidente



Isabelle Le Gallennec, Présidente du groupe Union de la Droite et du Centre (conseillère départementale du canton de Vitré, Députée d'Ille-et-Vilaine)

Le Président Chenut évoque un nouveau plan d'actions en raison des contraintes budgétaires. Qu'en pensez-vous ?

Monsieur Chenut était parfaitement au courant de la hausse des prestations sociales qui pèsent sur le budget départemental et de la baisse drastique des dotations aux collectivités décidée par le gouvernement socialiste. Les candidats de la majorité ont donc fait des promesses qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir. C'est un manque de respect des citoyens.

Qu'attendez-vous du projet de mandature de la majorité ?

Nous serons particulièrement vigilants à l'exercice de nos compétences obligatoires, particulièrement en direction de nos concitoyens les plus fragiles : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, bénéficiaires du RSA. Attentifs à l'équilibre de notre département, nous veillerons à ce que les aides soient réparties sur tout le territoire et que la nouvelle carte des intercommunalités soit cohérente. Nous souhaitons également la maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses de personnel. Dans un rapport récent, la Cour des Comptes préconise une baisse sensible des effectifs de la fonction publique territoriale. La majorité socialiste suivra-t-elle cette recommandation ?

Comment travaillez-vous votre groupe ?

Nous remplissons notre rôle d'opposants dans un esprit constructif tout en restant vigilants et attentifs aux éventuels renoncements et erreurs de la majorité. Nous posons des questions et demandons des éclaircissements. Concernant l'accueil des réfugiés, nous souhaitons savoir concrètement quels seront les engagements. Pour l'aide à PSA, nous voulons connaître également le sens et les conséquences de notre aide. C'est notre mission d'élus de la minorité. Nous ne baisserons pas la garde. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens afin d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens.

CONTACTEZ-NOUS

1, avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 Rennes Cedex
Groupe UDC → Tél. : 02 99 02 35 17 - Fax : 02 99 02 35 72 - udc35@cg35.fr



Le groupe UDR en visite au SPACE. De gauche à droite : Anne Le Gaigne, Pierre-Yves Mahieu (conseillers départementaux du canton de Saint-Malo II), Isabelle Le Gallennec (conseillère départementale du canton de Vitré), Agnès de Gauvain Saint-Cyr, Ludovic Meignan (conseillers départementaux du canton d'Antrain)

Le Département peut agir en faveur de l'agriculture

Depuis de nombreuses années, nous ne cessons de dire qu'il faut permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail et alertons les pouvoirs publics sur l'urgence de la situation. Notre groupe a déposé un vœu de soutien aux filières de l'élevage en ce sens lors de la session du Conseil départemental de juin, vœu adopté à l'unanimité. Lors

de la commission permanente du 20 juillet, nous avons demandé une réorientation des aides du Département vers les agriculteurs les plus en difficulté. Enfin, travail déjà engagé dans certains territoires, l'approvisionnement « en produits locaux » de tous nos collèges constituerait un message fort et un soutien à la filière agricole de notre pays.

Tablettes aux collèves : promesse non tenue !

Lors de la campagne électorale, la majorité avait promis d'équiper chaque collégien de sixième d'une tablette numérique. Nous avions dénoncé à l'époque une promesse démagogique, coûteuse et pas finançable. Force est de constater que nous avions raison. Depuis, l'exécutif a en effet fait marche arrière, annonçant qu'il faut réfléchir aux usages avant de décider des outils

et qu'une tablette pour chaque collégien n'est qu'une piste parmi d'autres. Surtout, avant même de mettre en place l'indispensable concertation avec l'ensemble de la communauté éducative sur les outils qui peuvent être fournis par le département, il est absolument nécessaire de prévoir le raccordement prioritaire des collèges au très haut débit !

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE Groupe socialiste et apparentés Groupe radical de gauche

La jeunesse : une priorité en Ille-et-Vilaine !

Déterminée et ambitieuse, la Majorité Départementale de gauche conforte et amplifie son action au service de la jeunesse, des politiques éducatives sur le territoire bretonnais.

Les chiffres de la dernière rentrée scolaire témoignent une nouvelle fois du dynamisme de notre département. En effet, l'Ille-et-Vilaine a accueilli 54 000 élèves dans les collèges du département, soit une hausse de 10,9% par rapport à 2010. Cette attractivité nous réjouit mais surtout nous engage. Ainsi, nous entendons poursuivre et développer les politiques éducatives conduites à l'échelle du département. Pour notre majorité de gauche, l'égalité des chances est la pierre angulaire des projets que nous portons. A ce titre, nous entendons favoriser la réussite et le bien-être de chaque élève bretonnais et ce quels que soient son environnement social et son établissement. Pour parvenir à ces objectifs, nous mobilisons l'ensemble des moyens nécessaires.

Les collèges : la clef de voûte de notre politique éducative

En 2015, nous consacrons 90 millions d'euros aux collèges et aux collégiens. Preuve s'il en est que nous sommes attentifs à notre jeunesse et à son devenir.

Pour la gauche, elle est une force pour le territoire bretonnais. Les années collège sont un moment où se forge l'esprit critique, où se construisent les citoyens de demain. C'est dans cette optique que le Conseil départe-

mental, sous l'impulsion de la majorité Socialiste et Radicale, veillera à rappeler la devise républicaine et ses valeurs au sein de chaque collège du département. Pour se faire, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ornera les établissements. Très attachée au principe d'égalité, la majorité de gauche a voté une enveloppe de 33 millions d'euros pour les transports scolaires en 2015. Cette mesure bénéficie à près de 34 000 élèves. Ainsi, force est de constater que par cette mesure, nous préservons la cohérence et l'égalité territoriale. En outre, il nous a paru essentiel de rendre accessibles les transports scolaires à l'ensemble des familles. Ainsi, pour un enfant, lorsqu'une famille paie 110 € à l'année, le département prend en charge les 700 € restants. Par ailleurs, nous favoriserons les circuits courts et l'approvisionnement local, pour la restauration scolaire. A noter que nous maintenons le fonds spécial de 230 000 € qui permet d'atténuer de 50 € les frais de cantine d'un élève demi-pensionnaire boursier.

La Majorité Départementale amplifiera les mesures éducatives

Notre majorité entend que le Conseil départemental continue à aller au-delà de ses compétences obligatoires pour permet-



Au collège de Crevin comme partout en Ille-et-Vilaine, la Majorité Départementale se mobilise pour offrir à chaque collégien la possibilité d'étudier dans un cadre privilégié, alliant réussite et bien-être de l'élève.

tre à chaque jeune de s'épanouir et de s'émanciper. A ces fins, nous soutenons et amplifions le dispositif inédit « Classe en entreprise », qui permet de sensibiliser les collégiens au monde du travail et de l'entreprise et ainsi promouvoir la découverte de différents métiers. Cette initiative a vu le jour grâce à un partenariat avec l'Union des Entreprises 35. D'autres dispositifs visant à valoriser les pratiques d'activités culturelles ou sportives sont maintenus. Par ailleurs, consciente que l'ère du numérique modifie en pro-

fondeur les pratiques pédagogiques, la majorité souhaite aller plus loin en lançant un plan départemental des usages du numérique à l'école, à l'horizon 2016. L'élaboration de ce plan se fera en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

La Majorité Départementale entend développer et promouvoir des politiques ambitieuses pour former au mieux les citoyens de demain, car pour nous, l'éducation n'est pas une question futile.

Les 32 conseillers départementaux de la majorité départementale

François André, Gaëlle Andro, Arnelte Billard, Damien Bongart, Philippe Bonnin, Frédéric Bourcier, Véra Briand, Jean-Luc Chenut, Muriel Condolf-Ferec, Ludovic Coulombel, Anne-Françoise Courtelle, Isabelle Courtigné, Jacques Daviau, Claudine David, Catherine Debroise, Béatrice Duguépéroux-Honoré, Michel Gautier, Béatrice Hakni-Robin, Marc Hervé, Didier Le Bougeant, André Lefeuvre, Bernard Marquet, Christophe Martins, Gaëlle Mestries, Solène Michenot, Roger Morazin, Michèle Motel, Franck Pichot, Marcel Rogemont, Sandrine Rol, Emmanuelle Roussel, Françoise Sourdrille.

CONTACTEZ-NOUS

1, avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 Rennes Cedex
Groupe socialiste et apparentés → Tél. : 02 99 02 20 63 - 02 99 02 20 62 - GroupeSocialisteetApparentés@cg35.fr
Groupe radical de gauche → Tél. : 02 99 02 35 85 - groupe.radical@cg35.fr

SOLUTIONS

Le Département d'Ille-et-Vilaine compte 4 200 agents. Ils sont à votre service chaque jour... et dans ces pages.

Prendre soin de ses aînés

Les 7 conseils de Valérie Lecomte-Tribéhou, directrice du service des personnes âgées et des personnes handicapées au Département d'Ille-et-Vilaine, Catherine Pirault, responsable du service gestion, contentieux et récupération des prestations, Véronique Colin, responsable du service offre, accompagnement et ressources des établissements et services et Véronique Robert, médecin départemental et chef du service actions médico-sociales.

CONSEIL N° 1 Rester ouvert sur le monde

Jouer à la belote, faire partie d'un club de pétanque, pratiquer la gymnastique douce sont de bons moyens de conserver la santé et le moral. Les mairies recensent les lieux et les clubs qui proposent des activités adaptées aux 3^e et 4^e âges. Pensez également aux Clic. Les Centres locaux d'information et de coordination proposent des actions collectives, dont les bistrotiers mémoire. Ils permettent de rencontrer d'autres personnes âgées ou leurs proches et d'échanger sur des expériences et astuces. Comment garder le moral ? Comment parler de succession ? Les sujets sont variés et abordés en présence d'un professionnel.

CONSEIL N° 2 Se faire aider pour les courses ou le ménage

Laver le sol, nettoyer ses vitres, passer l'aspirateur, porter des packs de lait ou des bouteilles d'eau peut s'avérer fatigant, voire impossible. Dans ce cas, vous pouvez faire appel à une aide ménagère. Il faut contacter directement des prestataires spécialisés (voir conseil N° 7). Des prises en charge financières partielles aideront les petits revenus. Il suffit de demander au médecin traitant une ordonnance pour l'aide à domicile et de contacter l'action sociale de la caisse de retraite (Carsat, MSA, etc.). À partir de 65 ans, les personnes dont le revenu n'excède pas 9 605 euros par an peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle du Département pour 30 heures d'aide à domicile par mois.

Personnes âgées : la solidarité au cœur de l'action départementale

Aujourd'hui, plus de 8 % des Bretons ont plus de 75 ans. D'ici à 2030, la part des personnes âgées dépendantes pourrait augmenter de 42 %. Le Département place l'amélioration du quotidien des aînés au cœur de sa politique. En 2014, il a consacré 122 millions d'euros à l'action en faveur des personnes âgées, soit le quart du budget dévolu à l'action sociale. Objectif majeur : permettre aux aînés de vieillir le mieux possible, à l'endroit de leur choix et quels que soient leurs revenus. Il développe le maintien à domicile grâce aux services à la personne et via la promotion de logements adaptés et de l'accueil familial. Quant aux établissements d'accueil, il veille à leur qualité et tente de limiter la part financière qui reste à la charge des résidents dont les revenus sont les plus faibles.

CONSEIL N° 3 Penser à l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa)

Pour bien vivre chez soi quand la santé décline, une demande d'Apa peut s'avérer utile. Elle permet notamment de financer des aides à domicile. Une auxiliaire de vie peut vous aider pour la toilette, l'habillage, le déshabillage, la préparation des repas. Des repas peuvent être apportés à votre domicile. L'Apa peut aussi vous aider à financer un système de téléalarme disponible sur abonnement. En cas de chute ou de malaise, une simple pression sur une montre, un bracelet ou un médaillon permet à une personne âgée de contacter une plate-forme d'urgence. Une fois alertée, la plate-forme appelle un voisin ou un membre de la famille pour qu'il se déplace rapidement au domicile.

CONSEIL N° 4 S'autoriser à souffler en accueil de jour

Que l'on vive seul ou en couple, il faut parfois s'octroyer un peu de répit. Grâce à l'accueil de jour dans les maisons de retraite et les résidences, c'est possible. Revue de presse, peinture, musique ou jeux de société... on y stimule l'autonomie grâce à des activités variées. Près de 70 structures en Ille-et-Vilaine proposent de l'accueil à la demi-journée ou à la journée, notamment aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée. Une journée complète coûte entre 16 et 18 euros. Les personnes âgées

ou leurs proches peuvent contacter directement les établissements pour connaître leurs disponibilités.

CONSEIL N° 5 Prendre temporairement le large

Autre possibilité de souffler : passer quelques jours dans un appartement individuel au sein d'un établissement d'accueil. De nombreuses activités et services y sont proposés, dont le lavage du linge, une restauration ou des animations collectives. Les personnes âgées y conservent une vie sociale. Chez eux, les conjoints peuvent se reposer. Les familles qui partent en vacances savent que leurs aînés sont entre de bonnes mains. S'il n'est pas conditionné à un niveau de ressources ou un état de santé particulier, l'hébergement temporaire est, en revanche, limité à 90 jours (et nuits) par an.

CONSEIL N° 6 Rejoindre un lieu de vie collectif

Problèmes de mobilité, sentiment d'isolement, peur de ne plus y arriver : rester chez soi peut devenir source de souffrance. Dans ce cas, les maisons de retraite, foyers-logements et résidences sont une solution. Les aînés peuvent y maintenir une vie sociale, tout en conservant un logement individuel équipé dans lequel ils peuvent, par exemple, préparer leurs repas s'ils le souhaitent. En cas de besoin, une infirmière peut intervenir pour les soins à domicile. En cas de perte d'autonomie, il est conseillé de se tourner vers un éta-



blissement adapté (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpad). Les listes de tous les établissements sont disponibles dans les Clic, les Cdas et les Ccas.

Coordonnées des Clic et des Cdas sur www.ille-et-vilaine.fr

CONSEIL N° 7 Connaitre ses droits

Comment bénéficier de l'allocation logement, de l'aide personnalisée au logement, de l'aide sociale, de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) ? Dans

les 14 Clic (Centre local d'information et de coordination) du département, des professionnels apportent une aide personnalisée et gratuite pour constituer des dossiers, faire valoir des droits et mettre en œuvre un plan d'aide à domicile. Pour connaître les prestataires d'aide à domicile, les établissements d'hébergement temporaire ou de longue durée, les activités, bénéficier d'un soutien psychologique, vous pouvez aussi vous adresser aux Ccas (Centres communaux d'action sociale) et Ccdas (Centres départementaux d'action

sociale). Pour les questions d'accès à la justice ou aux soins, les professionnels d'Info Sociale en Ligne y apportent des réponses concrètes.

www.info-sociales.fr ou 0810 20 35 35

RECUEILLI PAR VIRGINIE JOURDAN

EN SAVOIR PLUS

→ www.ille-et-vilaine.fr
vous-etes-personnes-agees-retroitees

OPINIONS

Écrivez au président du Conseil départemental

« Je souhaite poursuivre et conforter le dialogue avec tous les Bretoniens. Cette page est la vôtre, n'hésitez pas à vous en servir. Votre courrier recevra une réponse dans des délais aussi rapprochés que possible. »
Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine



Monsieur le président du Conseil départemental
1 Avenue de la Préfecture
35042 RENNES CEDEX

Votre nom

Votre prénom

Votre adresse

Tél.

Mail

Les domaines d'intervention du Conseil départemental

SOLIDARITÉ ET ACTIONS MÉDICO-SOCIALES → Personnes âgées, personnes handicapées (hébergement, maintien à domicile, aides), insertion, famille (protection maternelle et infantile, santé, aide sociale à l'enfance, modes de garde).

ÉDUCATION → Construction et entretien des collèges, transports scolaires, vie scolaire.

ROUTES ET TRANSPORTS INTERURBAINS → Routes départementales, routes nationales d'intérêt local, transports interurbains (cars circulant hors des grandes agglomérations)

AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES → Contrats départementaux de territoire, fonds de solidarité territoriale,

bouclier rural, ingénierie publique départementale, soutien aux actions des communes en matière culturelle, sportive, sociale...

ÉCONOMIE → Aides aux entreprises et aux parcs d'activités, agriculture, commerce et artisanat.

ENVIRONNEMENT → Espaces naturels départementaux, randonnées, eau, assainissement, qualité de l'environnement

CULTURE → Lecture publique, patrimoine, écoles de musique, diffusion culturelle.

Et aussi : logement, sport, tourisme...

EN DIRECT DES 7 PAYS



> VITRÉ
Métamorphosé
Hall tout neuf, grand préau, cour rénovée... les travaux avancent bon train au collège Gérard-de-Nerval. P. 40

> RENNES
La chapelle du château de Châteaugiron abrite un centre d'art contemporain. P. 31

> FOUGÈRES
Le Coquelicot continue d'enchanter les habitants de Fougères. P. 37

> SAINT-MALO
Le football australien recrute des joueurs à Combourg. P. 32

> VALLONS-DE-VILAINE
A Campel, l'association La Forêt nourricière fait découvrir la permaculture. P. 39

> BROCÉLIANDE
S'essayer au lancer en hauteur de botte de paille à la Mézon du Cârrou, à Monterfil. P. 34

> REDON
L'office intercantonal de Haute-Bretagne et de Pipriac booste le sport. P. 41

Et aussi...

- A Chartres-de-Bretagne, une entreprise recycle des containers en logements. P. 28
- Un centre de planification et d'éducation familiale pour les habitants des Vallons de Vilaine. P. 38
- Morgane Leblanc produit du lait d'ânesse bio à Saint-M'Hervé. P. 40

PHOTO THOMAS CRABOT

Un album pour chanter les Mots 2 cœur

MUSIQUE Huit adolescents confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) enregistrent un CD pour dire leur douleur, leur flamme et leur espoir.



ECOUTÉ Huit jeunes de 14 à 19 ans ont enregistré un album avec l'aide d'une éducatrice de l'Arass.

une éducatrice de l'ARASS⁽¹⁾. Le disque aux contours rythmiques eclectiques (hip-hop, pop-rock, guitare...) associe des solos, des duos et des chœurs. Cet album, c'était leur idée. « J'ai eu du mal à libérer les souvenirs douloureux de mon enfance, admet Laurent. Mais ça fait du bien. Maintenant, j'ai envie de chanter avec Youssoupha ou Rihanna ! » Jean s'est même trouvé un métier : « compositeur classique et électro ». L'album ne sera pas vendu ni joué sur scène. « C'était d'abord une belle aventure commune, explique Maryse Fohigné, éducatrice. C'était aussi un projet pédagogique. Avec de l'engagement, du sérieux, des textes à travailler, des morceaux à reprendre... » Un projet musical atypique à écouter librement sur le site www.arass.fr.

OLIVIER BROVELLI

(1) Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées

Laurent évoque son enfance, la jalousie et l'avenir qui lui sourit. Jean dit l'amour qui se cherche. Naweed chante en farsi une passion à sens unique, mais en français l'exil des mineurs

isolés étrangers. En six pistes, l'album Mots 2 cœur fait un tour d'horizon des préoccupations d'adolescents chahutés par la vie. Ils se connaissent peu ou pas. Ils chantaient et écrivaient dans

leur coin. En trois jours, ces jeunes âgés de 14 à 19 ans ont enregistré un album solide à la MJC Bréguigny, accompagnés par un professeur de chant, une musicienne brésilienne et

Court Métrange ne fait pas peur aux collégiens

BOUH Le festival international du court-métrage insolite et fantastique fait découvrir le cinéma de genre aux collégiens, avec un concours de critiques à la clé.

■ Les ados aiment se faire peur. Ils sont aussi curieux. Comment exa-me-t-on un film d'épouvante? Qu'est-ce qu'un bon film fantastique? Spécialiste du genre, le festival rennais Court Métrange a imaginé pour les collégiens un parcours découverte à base de faux sang et de vrais films. D'abord des séances réservées sur grand écran, ensuite des master class sur les techniques de réalisation (animation, bruitage, effets spéciaux...), puis un détour par deux expositions d'art contemporain dédiées à l'image fantastique. Cerise sur la pellicule, le concours Critiques sur court met les collégiens à l'épreuve de l'écriture. Ils ont aimé? Ils ont détesté? Certes... Mais pourquoi? Chaque participant est invité à rédiger un article critique portant sur un court-métrage de son choix. L'article peut être écrit en français, breton, allemand, anglais, espagnol, italien ou arabe. « Les mé-

leurs critiques sont celles qui trouvent les mots justes pour exprimer un point de vue subjectif et argumenté, étayé par des références cinématographiques pour juger de l'intérêt du récit et de son traitement par le réalisateur », résume Hélène Pravong, la directrice du festival. Sans faire de copier-coller de Wikipédia... L'an dernier, vingt collèges bretonnais se sont piqués au jeu. La nouvelle thématique du festival – « le territoire des songes » – les inspirera-t-elle? Réponse en janvier au Ciné TNB.

O.B.
Court Métrange, du 15 au 18 octobre, au Ciné TNB, Rennes. Toute la programmation sur www.courtmetrange.eu



COURIR POUR LA PLANÈTE

■ Le Marathon Vert se déroulera le 25 octobre prochain à Rennes. Le départ sera donné à Cap Malo (Melesse) à 9 heures. Pour sa 5^e édition, cette manifestation est support des championnats de France de marathon. Elle reste ouverte à tous les sportifs, coureurs ou marcheurs, licenciés ou non. Le marathon peut aussi courir par équipe de 5 relayeurs. Une course féminine de 75 km et une épreuve de marche nordique sont prévues. L'an dernier les 82 152 km parcourus ont permis la plantation d'autant d'arbres en Éthiopie en juin 2015 avec la fondation Yves Rocher. À la clé : une couverture forestière qui se reconstruit et des emplois dans les pépinières. Inscriptions possibles jusqu'au 17 octobre. Plus d'infos sur www.marathonvert.org

Une question à... SULTANO, Chanteur hip-hop



« Je suis fier de représenter ma région ».

Votre dernier album s'intitule « H.Y.B.R.I.D. ». Pourquoi?

Ma musique est hybride. Je suis en lutte contre le rap sans fond ni forme dont les médias sont friands. Celui qui ne parle que de drogues, d'armes et de filles. Je lui préfère la musicalité de textes travaillés, sans vulgarité. Je joue avec de vrais musiciens. Un vrai guitariste, une vraie batterie, une vraie ligne de basse... Ma musique fait le lien entre le rock et le hip-hop. D'où ce titre... « H.Y.B.R.I.D. » est mon troisième album en autoproduction. J'y ai mis une énergie animale... et deux ans de travail. J'essaye d'amener autre chose dans le rap. Je veux toucher un public plus large. La scène hip-hop rennaise est réceptive car elle est ouverte à la diversité. La ville possède un grand vivier de talents. En revanche, c'est compliqué d'y jouer. Peu d'événements, peu de salles branchées rap... Ce sont trop souvent les mêmes têtes que l'on croise. Je veux faire entendre ma différence.

RECUEILLI PAR O.B.

« H.Y.B.R.I.D. » en écoute gratuite sur <https://sultano.bandcamp.com>
Plus d'infos : www.sultano-lesite.com

Des maisons-containers à Chartres-de-Bretagne

ARCHI Installé sur le site industriel de PSA, B3 Ecodesign recycle des containers maritimes en logements individuels à prix modéré et haute performance énergétique.

■ En démantant de La Mézière à Chartres-de-Bretagne, la société B3 Ecodesign a approprié avec succès le savoir-faire industriel de la production automobile en série. Elle a aussi recruté puis formé 24 salariés de PSA en reclassement – le constructeur est engagé dans un plan de réindustrialisation du site de la Janais. Dans le vaste hangar (4 500 m³) loué à son voisin, B3 Ecodesign déconstruit et transforme à la chaîne des containers maritimes importés de Chine en maisons individuelles, petits collectifs, bureaux ou équipements publics. « Pour produire une maison de

100 m², compte quatre containers, dix-sept jours de fabrication en atelier et six semaines d'assemblage puis de finition sur place », détaille le patron, Clément Gillet. Les logements sont livrés clé en main, prêts à habiter.

Comme un Lego

Cinq ans après sa création, l'entreprise a déjà monté une trentaine de maisons individuelles en Ille-et-Vilaine. Cet été, elle a ajouté une classe supplémentaire à l'école élémentaire d'Orgères. Elle vient d'engager son premier chantier de logements sociaux à La Chapelle-Thouarault. « Notre processus de fabrication indus-

trielle permet de construire vite et moins cher (1 500 €/m²) avec une performance thermique supérieure de 30 % minimum à la réglementation thermique actuelle. » En assemblant ses boîtes comme des Lego, l'architecte travaille aussi la silhouette de ses créations. Pour honorer un carnet de commandes qui déborde, l'entreprise a prévu de recruter pas moins de trente salariés d'ici début 2016 et de réorganiser la chaîne en 2x8.

Plus d'infos : <http://b3-ecodesign.com>



LEGO Après la fabrication en atelier, l'assemblage et la finition des maisons se font sur place en moins de deux mois.



Nathalie Marchand,
Éleveuse de porcs
à Noyal-sur-Vilaine



« La parité et l'égalité homme-femme sont importantes »

Vous avez parrainé une sculpture de cochon qui a été mise aux enchères lors du dernier Space. Pourquoi cette rencontre entre l'art et le cochon ?

Artistes et agriculteurs : nos deux mondes sont souvent considérés comme différents voire opposés. En consultant ce binôme avec Charlotte Cansin et Philippe Sidot, artistes à Saint-Sulpice-la-Forêt, nous avons découvert des complémentarités entre nos deux métiers : les artistes écrivent une histoire, ils apportent la culture aux citoyens et nous avons vocation à les nourrir. En plus, Pigopop, leur sculpture que j'ai parrainée, a été réalisée à quatre mains. Je travaille moi-même avec mon conjoint. Cette parité et cette égalité homme-femme sont importantes pour la féministe que je suis.

Enfin, ce projet s'est conclu par une mise aux enchères de l'œuvre et des 14 autres sélectionnées pour la Pig Parade qui vient de s'achever (www.pigparade.com). 75 % de la vente revient aux artistes et 25 % aux Restos du Cœur. Je suis contente d'avoir contribué, à mon niveau, à ce que des familles qui ont des difficultés financières pour s'alimenter profitent de cette action.

PROPOS RECUEILLIS PAR V.J.

La French Tech Rennes – Saint-Malo fait décoller les start-up

LABEL En cours d'installation dans une des ailes du New Way Mabilais, l'association booste le développement des jeunes pousses de l'économie numérique.



Scanidas Hinczy, directeur général de la French Tech : « Notre objectif est de réussir à mettre sur orbite deux, trois ou quatre start-up leaders au niveau mondial d'ici trois ans. »

Un label national

L'appellation French Tech désigne un réseau de 17 métropoles et écosystèmes engagés pour faire de la France entière un vaste accélérateur de start-up. C'est le cas du binôme Rennes – Saint-Malo depuis novembre 2014.

Un bâtiment totem

La French Tech bretonne s'est installée le 1^{er} septembre dans le bâtiment comprenant l'ancienne tour France Télécom

au design futuriste, construite par Louis Arretche au bord de la Vilaine à partir de 1976. Une pépinière d'entreprises occupera le dernier étage. Les deux premiers niveaux accueillent des bureaux, des salles de réunion, un espace de coworking, le LabFab, une agora et un plateau événementiel. Dans le cadre de son plan de relance de l'économie, le Département a octroyé une subvention de 80 000 € à l'association pour la réalisation

de travaux d'aménagement et l'acquisition des équipements nécessaires au sein du bâtiment totem.

OLIVIER BROVELLI

Plus d'infos : <http://lafranchtech-rennes.fr>

Les 3 CHA, nouveau centre d'art à Châteaugiron

■ La chapelle du château de Châteaugiron abrite désormais un centre d'art contemporain dénommé Les 3 CHA. La bâtisse du XII^e siècle a été restaurée durant six ans. Ces travaux ont permis la mise au jour de fresques exceptionnelles datant du XIII^e siècle. Le chantier de 2,4 millions d'euros a bénéficié des aides de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté de communes du pays de Châteaugiron. Une sous-

cription publique a également été lancée. Les artistes exposés dans ce nouveau centre d'art ont pour mission de valoriser le monument et de faire découvrir au public la singularité et la beauté du lieu. Chaque exposition est pensée spécifiquement pour la chapelle. Les diptychs noir et blanc du photographe castelgonnais Georges Dussaud exposés cet été ont laissé place à une rétrospective de « L'art dans les cités ». Visible

jusqu'au 31 octobre, elle réunit plus de 120 œuvres d'artistes étrangers inspirés par le patrimoine architectural et naturel breton. Du 14 novembre au 19 décembre, les visiteurs pourront s'immerger dans la peinture géométrique et colorée de la plasticienne rennaise Marine Bouilloud. « Afin d'aider le public à appréhender les œuvres et à comprendre le travail des artistes, des ateliers de médiation accompagnent chaque exposition, précise Clémentine Julien, chargée de la programmation et des médiations. Destinés aux adultes ou aux enfants, ils peuvent prendre la forme d'ateliers ou de stages artistiques, d'échanges autour d'un brunch, de visites innovantes... »

CORINNE DUVAL



Design Une scénographie soignée met en valeur l'intérieur de la chapelle.

Pratique ouvert le mercredi et le vendredi de 14 heures à 17 heures, le samedi de 14 heures à 18 heures, le 1^{er} dimanche du mois de 10 heures à 13 heures. Entrée libre et gratuite. www.les3cha.fr

UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES PERSONNES EN FAUTEUIL ROLANT

■ Sur la ligne 14 du réseau Illeneo, entre Servon-sur-Vilaine, Noyal-sur-Vilaine et Rennes, le Département propose un service accessible uniquement aux personnes en fauteuil roulant et à leur accompagnateur éventuel. Un petit véhicule adapté dessert les arrêts accessibles : Servon mairie, Noyal centre, Noyal gare, Noyal stade, Noyal La Mabilais et Rennes gare routière. Les horaires sont les mêmes que ceux des services réguliers de la ligne 14. Il faut réserver son voyage par téléphone auprès d'Illeneo Services. La réservation peut s'effectuer dans les 15 jours précédant la date du voyage. Elle devra se faire au plus tard la veille du trajet avant midi ou le vendredi avant 18 heures pour un trajet le lundi. Il est possible d'annuler jusqu'à 17 heures, la veille du départ.

C.D.

Tarifs : 2,70 € le ticket unité, 5,40 € l'aller-retour, 17,60 € le titre de 10 voyages. Informations et réservation au 0810 35 10 35 (du lundi au dimanche de 7 heures à minuit, sauf le 1^{er} mai) et www.illeneo-services.fr

Marmaille fait vibrer le jeune public

PESTACLE Voici trois bonnes raisons d'aller faire un tour en famille au festival organisé par l'association rennaise Lillico aux quatre coins de l'Ille-et-Vilaine.

La diversité

Avec 19 propositions artistiques venues de France et d'ailleurs, pas moins de 24 lieux partenaires et plus de 100 représentations annoncées dans le département, vous trouverez sans peine le spectacle adapté à vos horaires et à l'âge de vos enfants, au plus près de chez vous et de vos goûts. Que vous habitiez Rennes, Guipry, Liffré ou Dinard. Que vous aimiez le théâtre d'objets ou les cinés-concerts. Et même si vos petits ont moins de deux ans !

L'engagement

Avec le soutien du Département, Marmaille aide les petites communes qui veulent se frotter au spectacle jeune public et les

conseils sur l'accueil des artistes, la billetterie, l'action éducative...

Le festival accompagne les structures jusqu'au jour pour changer durablement les habitudes de programmation culturelle. Environ 10 000 spectateurs applaudissent l'initiative chaque automne.

O.B.

La qualité

Marmaille invite des artistes confirmés qui ont l'expérience du jeune public. Citons les compagnies Bob Théâtre, Babérite, Voix-Off, Loba, Mamié Chan... Pour certaines, l'événement est l'occasion de présenter leur der-



Sur la nappe : un spectacle musical à déguster à partir de 3 ans.

QUELLE(S) PLACE(S) POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES POLY-HANDICAPÉS ?

■ Le vendredi 20 novembre, à Chartres-de-Bretagne, un collectif de parents organise des rencontres, débats et ateliers pour faire connaître les spécificités du polyhandicap, la vie des familles et l'indispensable accompagnement éducatif et médical des personnes polyhandicapées, dès leur plus jeune âge. Cet événement est destiné aux élus, aux professionnels et à tout public s'intéressant au polyhandicap. Rendez-vous de 13 h 30 à 18 heures, salle de la Containe. Entrée libre à tout moment de l'après-midi. Programme détaillé sur www.groupepolyhandicap-bretagne.fr rubrique Actus ou sur apbretagne.blogspot.fr. Inscription conseillée sur <http://goo.gl/forms/ENvQn9BRB>. CONTACT 02 99 57 74 53.

Une question à...
Armel de Lesquen,
Cofondateur
de Famileo



« Créer un lien entre les grands-parents vivant en établissement et leur famille. »

Comment est née l'idée de Famileo, ce réseau social intergénérationnel dédié aux personnes âgées ? Avec mon associé Tanguy de Gélis, nous avons constaté que le monde des maisons de retraite était très isolé. A contrario, les jeunes générations évoluent dans un monde hyperconnecté. Nous avons cherché à créer un lien entre les grands-parents vivant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et leur famille, même si elle est dispersée géographiquement. Nous avons imaginé une application destinée aux maisons de retraite. L'appli permet à chaque résident de recevoir des nouvelles de ses proches. Textes et photos, sont imprimés sous forme de gazette papier, une fois par semaine ou sont consultables sur des tablettes adaptées. Contrairement aux autres réseaux sociaux, Famileo est dédié à une personne en particulier à qui toute la famille écrit. Nous recréons du lien à une époque où on ne sait plus ce que c'est que d'envoyer une carte postale à sa grand-mère. Pour le moment destinée aux Ehpad, cette application sera prochainement accessible au grand public.

PROPOS RECUEILLIS PAR B.S.
Informations sur www.famileo.com
et au 02 99 19 29 56.

À Combourg on pratique le football des antipodes



Original Le foot australien se joue à la main et au pied.

Vous connaissez le foot australien ? Il se pratique en principe sur un terrain de cricket ovale avec des buts un peu particuliers (le goal, deux grandes perches de 6,50 m entre lesquelles le but vaut six points, et le behind, deux perches un peu plus éloignées qui valent un point). Le jeu est un mélange de foot et de

rugby. Les joueurs ne portent pas de protections. Il n'y a ni cartons jaunes, ni cartons rouges : les sanctions se décident après le match. « Tant qu'on reste dans le jeu, on n'est pas trop limité dans les contacts », précise Arnaud Deleurne, Président du tout nouveau Brittany Griffins, ce

trentenaire a longtemps pratiqué le rugby. Il a décidé de lancer un club de football australien dans le secteur de Combourg. Comme l'homme, le pari est plutôt osé : il lui faudra réunir neuf joueurs pour constituer une équipe. « Encore une chance qu'en Europe, on pratique cette discipline sur des terrains de rugby. En Australie il faut être 18 joueurs plus quatre remplaçants ! » Ouvert à tous, garçons et filles à partir de 16 ans, et à tous les gabarits, le club des Brittany Griffins projette deux entraînements hebdomadaires dès cette année. Puis viendra le temps des compétitions avec les huit autres clubs français qui pratiquent le football australien.

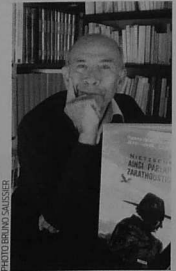
BRUNO SAUSSIER
CONTACT 07 81 99 58 97
www.brittanygriffins.wordpress.com

Un habitant de Saint-Briac adapte Nietzsche en BD

ZARATHOUSTRA Un enseignant à la retraite de Saint-Briac-sur-Mer relève le défi d'adapter l'œuvre classique du philosophe allemand en bande dessinée.

Toute sa vie, Pierre Héber-Suffrin a commenté les écrits et la pensée de Nietzsche, en particulier son ouvrage le plus célèbre, *Ainsi parlait Zarathoustra*. Avec toujours la même idée en tête : faire œuvre de pédagogie. L'ex-enseignant de philosophie avait déjà adapté le texte au théâtre. Le voici désormais traduit en bande dessinée, illustré par Jean-Louis Lebrun. L'album suit le fil narratif de l'ouvrage. Chaque chapitre est résumé en quelques vignettes colorées et des phrases extraites du texte original, citées à la virgule près. L'image aide à saisir la pensée. En haut de chaque planche, une chouette en résumé en trois lignes la substantifique moelle. « Ce livre se prêtait mieux que n'importe quel autre ouvrage de philosophie à

une adaptation BD. Il est déjà très imagé, très poétique. Nietzsche n'y retrouverait rien à redire, je crois », avance son exégète.

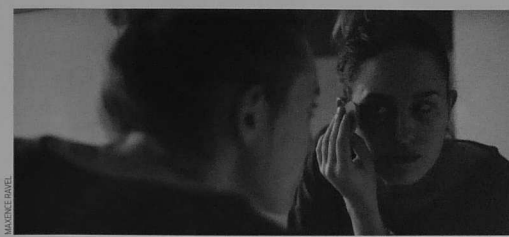


Pierre Héber-Suffrin a longtemps enseigné la philosophie.

Avec ce travail original, Pierre Héber-Suffrin reste fidèle à la vocation qui fut toujours la sienne en classe : « Montrer que la philosophie n'est pas rébarbative. Prouver que tout le monde peut comprendre ce texte car il nous parle de notre quotidien. De la vie, de la passion, du courage, de la mort... » Nietzsche lui-même le destinait à tous. Publié par une petite maison d'édition malouine, l'album est sorti avant l'été. Ses coauteurs travaillent au second tome, consacré aux deux dernières parties du livre. Sortie prévue au printemps prochain.

OLIVIER BROVELLI
« Ainsi parlait Zarathoustra », GD éditions, 72 p, 18,50 €.
www.gd-editions.com

Violences faites aux femmes : on en parle à Saint-Malo



Regard Mon prince charmant, un court-métrage de Maxence Ravel introduit les débats sur les violences conjugales.

Le 27 novembre de 9 heures à 17 heures, à la Maison de la famille de Saint-Malo, un forum tous publics s'intéressera au parcours judiciaire des victimes, à leur accompagnement et à leur protection. Une table ronde sera organisée le matin avec la présence d'Édouard Durand, magistrat, et d'Alexandre de Bosschère, procureur de Saint-Malo. Le témoignage d'une victime de violences conjugales lancera le débat de l'après-midi. Le 3 décembre, des ateliers de prévention des violences sexistes seront organisés à la maison des associations de

Saint-Malo. Ils sont destinés aux élèves de 3^e des collèges Surcouf, Chateaubriand et Moka. Des rencontres préparatoires sont prévues au sein des établissements en octobre et novembre. Encadrés par des professionnels, ces ateliers permettront aux jeunes d'échanger sur les relations entre garçons et filles et sur les différentes formes de violence. Les ateliers feront la part belle au slam, au cinéma, au théâtre ou à la radio...

Le 3 décembre de 20 h 30 à 22 heures, à la maison des associations, ce sera au tour des élèves de terminale, des écoles d'infirmières et de police de s'intéresser aux violences conjugales. Un débat suivra la diffusion du court-métrage *Mon prince charmant* de Maxence Ravel, en présence du réalisateur (lire ci-contre). Ces rendez-vous sont orchestrés par l'agence départementale du pays de Saint-Malo, l'association Le Goeland et le centre communal d'action sociale de Saint-Malo.

CORINNE DUVAL
Renseignements : agence départementale du pays de Saint-Malo, 02 99 02 45 00.

Question à... Maxence Ravel, réalisateur de Mon prince charmant

Pourquoi un court-métrage sur la violence conjugale ?

Je n'ai pas vu ma sœur pendant dix ans. J'ai appris qu'elle était sous la coupe d'un conjoint violent. Elle a pu s'enfuir avec ses enfants il y a un an. Ce sujet me touche personnellement. Étudiant à l'école supérieure de réalisation audiovisuelle (Esra) à Rennes, j'ai eu envie de traiter ce thème dans un court-métrage qui mêle prises de vue réelles et animations 3D. J'ai rencontré des associations de femmes victimes, des avocats, des psychologues avant d'écrire mon film. Une femme meurt sous les coups de son compagnon tous les trois jours en France. En parler, c'est déjà agir. J'ai mis mon projet sur un site de crowdfunding afin d'obtenir des financements. Annick Boizard, de l'agence départementale du pays de Saint-Malo, a repéré mon annonce et m'a contacté. J'ai réalisé ce film pour ma sœur. Je suis ravi qu'il puisse aujourd'hui servir à faire avancer le débat sur les violences faites aux femmes.

UNE NOUVELLE ENTRÉE POUR LE COLLÈGE DE TINTÉNIAC

Les travaux d'extension et de rénovation du collège Théophile-Briant à Tinténiac ont commencé durant l'été 2014. Ils s'achèveront en juillet prochain. Entièrement financés par le Département (8 millions d'euros), ils permettront de rendre le collège accessible aux personnes à mobilité réduite et d'accueillir 500 élèves. L'accès principal de l'établissement a été déplacé pour des raisons pratiques et de sécurité. La restauration de la demi-pension qui a commencé en septembre dernier s'achèvera à la fin de l'année.

Contact direction des bâtiments du Département, 02 99 02 34 25.



Le nouveau visage du collège Théophile-Briant.

LES TRAVAUX DU BARRAGE DE LA RANCE REPRENENT EN NOVEMBRE

La première phase de travaux engagée au barrage de la Rance après l'été s'achève mi-octobre. Il n'y aura pas d'intervention durant les vacances de la Toussaint. La seconde phase de travaux aura lieu du 2 novembre au 11 décembre. Les travaux concernent le barrage lui-même, les voies routières et l'enfouissement de la ligne électrique 63 kV. La circulation sera réduite à une voie dans chaque sens grâce à un basculement de la circulation. Seuls les bateaux à faible tirant d'eau qui ne nécessitent pas la levée des ponts pourront passer. La navigation sera entièrement rétablie les week-ends des 7-8 et des 14-15 novembre.

INFOS TRAVAUX
→ www.ille-et-vilaine.fr/travaux-barrage-rance

À Montfort le théâtre s'invite dans la vie

PLONGÉE Loïc Choneau et sa compagnie Quidam théâtre sont en résidence à Montfort-sur-Meu. Ils vont mettre en scène et en paroles l'univers singulier du travail social.

Être auteur, mettre en scène et s'installer pendant un an dans un centre départemental d'action sociale*, c'est une première ?

En effet. Pour travailler sur des questions sociales, être au cœur d'un Cdas allié de soi. Rencontrer les professionnels, les bénévoles et les bénéficiaires va nous permettre de valoriser les personnes qui sont en décalage ou en souffrance dans la société.

Vous préparez trois conférences décalées sur les violences intrafamiliales...

Les violences intrafamiliales recouvrent des violences conjugales, mais touchent aussi les personnes âgées et les enfants. Ces formes théâtrales seront nourries des récits des professionnels – assistants sociales ou puéricultrices – et d'échanges récoltés lors de réunions ou d'expériences vécues par des victimes. Après les

conférences, des professionnels échangeront avec le public.

Votre « résidence-mission » est plus large...

Je vais récolter des paroles, faire de nombreuses rencontres. Une dizaine d'actions théâtrales de proximité en sortira, toujours en lien avec des projets collectifs menés par le Cdas tels que le portage de livres ou l'opération « Qu'est-ce que tu fabriques ? l'économise ! ». Nous allons créer une pièce de théâtre à partir de trois histoires singulières. Un livret de paroles des professionnels du Cdas sera également publié. Notre théâtre parle du quotidien. Il dit les choses de manière concentrée, décalée. Chacun peut ensuite s'en emparer à sa manière.

RECUEILLI PAR VIRGINIE JOURDAN

*Le Cdas de Brocéliande dépend du service vie sociale de l'agence départementale du pays de Brocéliande.

Ensemble contre les violences intrafamiliales

Depuis 2014, 28 partenaires du pays de Brocéliande (mairies, associations, services de l'état, centres départementaux d'action sociale, gendarmerie...) travaillent ensemble pour sensibiliser le public et renforcer la formation des professionnels sur les violences intrafamiliales. Leur objectif : travailler en réseau, se former mutuellement et agir de manière complémentaire pour mieux orienter les victimes.

Projet Soirée de sensibilisation sur les violences intrafamiliales le 27 novembre à 20 h 30 au centre culturel Théodore-Boitel de Saint-Méen-le-Grand.



Loïc Choneau, comédien, est en immersion dans les services de l'action sociale du pays de Brocéliande. Une première !



SOUVENIRS Des collégiens de Montauban-de-Bretagne ont préparé une pièce de théâtre musicale sur la guerre de 14-18.

Ils racontent la Grande Guerre en musique

■ Pari gagné pour les 26 élèves du collège Evariste-Galois de Montauban-de-Bretagne et la compagnie Art/Comedia de Béchereil. Après 18 mois de travail, leur pièce de théâtre musicale sur la Grande Guerre est fin prête. Ici, pas de tranchées.

À l'arrière du front, espérer pour survivre fait revivre le quotidien de femmes, d'enfants, de réfugiés et de prisonniers de guerre allemands. Loin des fronts de

l'Est, la vie ne s'est pas arrêtée entre 1914 et 1918. « Montauban-de-Bretagne, Bédée ou Montfort-sur-Meu ont accueilli de nombreux réfugiés belges, des prisonniers de guerre allemands qui secondaient les femmes dans le travail des champs », raconte Bertrand Larmet, responsable musical du projet. Au gré des 50 minutes de spectacle remontent les souvenirs récoltés auprès des anciens et travaillés en

aussi relevé quelques anecdotes, nuance Bertrand Larmet. Il fallait une forme légère pour traiter d'un sujet aussi lourd. »

Projet À l'arrière du front, espérer pour survivre, le 13 novembre à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne, 20 heures, gratuit. Renseignements : 02 99 06 40 06.

PLUS D'INFOS
→ www.ille-et-vilaine.fr/centrales/4-18

Monterfil joue la carte bretonne

PALETS La Mézon du Cârrouj accueille un parc de loisirs unique en son genre, réservé aux jeux traditionnels bretons.

C'est quoi ?

Un vaste espace couvert et extérieur prévu pour accueillir une soixantaine de jeux traditionnels bretons. Les jeux de boules, de quilles, de palets, de force et d'adresse sont répartis dans une grande prairie et sous un hangar. En cas d'intempéries, on joue à l'abri.

Gérée par l'association la Jaupitre, la Mézon du Cârrouj est un lieu de divertissement original, un lieu de rencontres – cârrouj signifie *carrefour* en gallo – et un outil de promotion des cultures de Bretagne. La communauté de communes du pays de Brocéliande, le Département, la Région et l'Union européenne ont financé le projet.

Ca marche comment ?

Comme un parc de loisirs classique. On y vient en famille. On y reste toute la journée si on le souhaite. Quelques espaces de pique-nique sont disponibles. Un animateur est présent sur place pour expliquer les règles et la petite histoire de chaque jeu. Il peut aussi accompagner les groupes sur réservation (centres de loisirs, réunions de famille...).

On joue à quoi ?

À tous les jeux artisanaux qui ont fait le bonheur de générations de Bretons. Avec leurs variantes locales, leurs fêtes de villages... Garanties sans plastique ! Comme les quilles de Muel, le



RÉCRÉ Des jeux bretons pour petits et grands à la Mézon du Cârrouj.

monte-boule, le birinic, la boule pendante ou la galoche sur billot sont à découvrir. Essayez aussi le lancer en hauteur de botte de paille (7,2 kg). Le record est à 9,50 mètres !

Ouvert mercredi, samedi et dimanche (13 heures – 18 heures) durant l'année et tous les jours sauf le lundi (10 heures – 19 heures) pendant les vacances scolaires.

Mézon du Cârrouj, 38 allée du Closel, 35160 Monterfil. Tél. : 02 99 07 47 02. www.carrouj.bzh

OLIVIER BROVELLI

Une encyclopédie en ligne pour Brocéliande

WIKI Plus de 200 articles très documentés figurent déjà dans l'encyclopédie numérique de Brocéliande, éditée par une petite association férue d'histoire, de littérature et de patrimoine.

■ Qui était Geneviève Zaeppfel ? Qu'est-ce que la Butte aux Tombes ?

Tous les händis, un groupe d'une vingtaine d'érudits amoureux du massif forestier de Brocéliande se retrouve à la station biologique de Paimpont. Ils sont bibliothécaire en activité, sociologue à la retraite, passionné de randonnée, expert en archéologie, fin connaisseur du mouvement néodruidique... Ils viennent soumettre leurs articles au regard critique de leurs pairs. En versant au pot commun leurs savoirs et leurs recherches, ils bâtissent une œuvre collective dédiée à la connaissance de la forêt. De son histoire, de ses légendes, de son patrimoine bâti... Le tout avec une très



Une vingtaine d'érudits, amoureux de Brocéliande, contribuent à l'encyclopédie numérique.

grande rigueur scientifique. Leur site Web au design irréprochable est doté d'une version mobile et de la géolocalisation.

« C'est une encyclopédie contributive, comme Wikipédia, explique Laurent Goolaearts, président de l'association. Sauf que nous fonctionnons en petit groupe avec

un souci d'exhaustivité sur un thème unique. »

L'encyclopédie numérique se distingue par la qualité de son travail bibliographique. On y profite d'un luxe de citations, de références et d'archives numérisées. Des illustres inconnus, injustement méconnus, y refont surface. Des lieux oubliés et des reliques disparues aussi. « On essaie de démêler le vrai du faux dans un univers où abondent depuis toujours, les faits historiques, les textes littéraires et la tradition orale. »

À consulter sur : <http://broceliande.breclien.org>



PHOTO CHARLES GRIFF

Insolite De vieux objets détournés par de jeunes artistes... A découvrir à la Maison du patrimoine.

De drôles d'objets à Montfort-sur-Meu

■ Au pied de la tour du Pape-gault, « L'objet dans tous ses états » met à l'honneur, par vidéos interposées, les créations insolites d'une vingtaine d'artistes de 15 à 29 ans. Entre leurs mains, la baratte est devenue une machine à remonter le temps, une boîte à musique ou un canon à écoliers dissipés. Et la fagotuse ? Un outil barbare pour tondre les moutons ou soigner les patients récalcitrants. À ces courts-métrages cocasses, l'exposition associe une dizaine d'installations sonores et dynamiques, bricolées à partir de

fers à repasser, de battoirs à linge, de partitions de l'ancienne fanfare municipale ou d'antiques photos de famille. Un grand détournement onirique que ne renteraient ni Boris Vian ni Michel Gondry. Tous ces objets dormaient les collections de l'ecomusée. En les réveillant, conseillés par Leslie Chaudet et Pascal Pellan, les jeunes artistes ont fait un saut dans le passé pour lui redonner vie. « Ils ont découvert ou redécouvert la vie quotidienne de leurs aînés, mais aussi l'ancienne école de Saint-Gonlay et le

domaine de Boutaiva. Ils ont également fait connaissance avec les métiers de l'exposition, de la scénographie, de la communication... », explique Estelle Guillmain, la directrice de la Maison du patrimoine en Brocéliande. Cette exposition est la dernière programmée sur le site historique de l'association, à Montfort-sur-Meu. L'établissement déménagera à Ifrend en novembre. **OLIVIER BROVELLI**
À voir jusqu'au 30 octobre à la Maison du patrimoine en Brocéliande, 2 rue du Château, Montfort-sur-Meu. Du lundi au vendredi (15 heures - 18 heures). Gratuit.

Une question à... Jacques Corre, Luthier écologique à Bédée



« J'anime des ateliers de fabrication d'instruments à cordes avec les enfants. »

Vous fabriquez des guitares cigar box. D'où est-ce que c'est ?

Ce sont des guitares artisanales fabriquées à l'origine par les esclaves noirs du sud des États-Unis avec une boîte à cigares comme caisse de résonance. C'est le symbole de la débrouille, de la récupération... Avec un son unique, brut et profond. J'ai repris l'idée en diversifiant les matériaux. Une boîte de biscuits, un bidon d'huile, une caisse de vin ou une gamelle en feraille du Débarquement font très bien l'affaire. Une planche de terrasse avec une lame de manche. Les cordes, les clés et les micros, en revanche, sont des pièces de qualité. Depuis cette année, je commercialise mes créations sous la marque K#. Je ne possède pas de boutique. Je vends mes créations dans les foires, les salons et les expositions. Je réalise aussi des pièces sur commande pour des musiciens curieux. J'anime également des ateliers de fabrication d'instruments à cordes avec les enfants. Ils adorent car le jeu est très intuitif. Les mélodies arrivent vite. Impossible de faire une fausse note...

RECUEILLI PAR O.B.

K #, tél. : 07 60 76 55 83, <http://jeguitarboxe-monsite.com>; kdiaseguitarbox@gmail.com

À La Bazouge-du-Désert un pôle ludique réunira les générations

RENCONTRE Au printemps prochain, un bâtiment abritant la bibliothèque et le centre de loisirs va voir le jour. Un projet très attendu par les 1 100 habitants de la commune.

■ La population de La Bazouge-du-Désert vieillit... mais le taux de natalité y est élevé. Il y a cinq ans, la municipalité a commencé à réfléchir à la réalisation d'une structure ludique et culturelle. « On veut créer un espace qui permette la rencontre de toutes ces générations, de manière à redynamiser le bourg, commente Joseph Boivent, maire de la commune. La bibliothèque et le centre de loisirs vont être réunis dans un même lieu. » Jusqu'alors installées dans les locaux de l'école privée, les activités du centre de loisirs lancé en 2008, vont pouvoir s'étoffer. Et pourquoi pas attirer « les familles des communes voisines de Landévennec et de Pontmain qui en sont dépourvues », observe Joseph Boivent. L'atelier mémoire et l'atelier informatique bénéficieront de salles modernes et adaptées. Le point lecture, ouvert en 2011 dans une pièce



TRAVOUX Le nouveau bâtiment devrait être terminé en avril prochain.

exiguë de la mairie, deviendra une bibliothèque à part entière. La première pierre du chantier a été posée le 23 juin dernier. La livraison du bâtiment de 463 m² est prévue en avril 2016. Coût de l'opération : 686 000 €, dont 20 % à la charge de la commune. Dans le cadre du contrat de territoire (bibliothèque) et du fonds de solidarité territoriale (associations, activités périscolaires, etc.), le Département apporte son soutien financier à hauteur de 300 000 €. Deux emplois seront créés : l'un pour le ménage et l'entretien, l'autre pour l'animation du centre de loisirs. « Ce pôle intergénérationnel a aussi vocation à devenir un lieu d'expositions et d'échanges. Les salles seront mises à disposition de tous : personnes âgées, assistantes maternelles ou encore adolescents », assure le maire. **BENOÎT TRÉHOREL**

À Fougères, Patrick Diard a décidé de transmettre « son » Coquelicot

ZINC En 1979, Patrick Diard a eu l'idée d'un peu folle de créer un café-concert à Fougères. Heureusement, Le Coquelicot devrait survivre à son départ à la retraite.



Patrick Diard laisse Le Coquelicot entre de bonnes mains.

Comment est né Le Coquelicot ?

C'était en septembre 1979. Ça faisait longtemps que je cherchais à reprendre un bistrot de quartier, un peu comme celui que tenait ma mère à La Guerche. J'avais repéré ce café Béhère dont la licence arrivait à échéance. J'ai racheté le fonds de commerce, et plus tard les murs et la maison derrière. J'étais branché chanson française (François Béranger, Claude Nougaro...) et j'ai voulu que Le Coquelicot soit un lieu de concerts. Au départ, on programmait des artistes du coin. Peu à peu, des musiciens du monde entier sont venus.

Engagement de cap en 1997 avec l'association Le Jazz et la Java ?

L'objectif de l'association était d'élargir les activités et de sortir de la stricte gestion commerciale. Nous avons pu nouer des partenariats avec le centre culturel, la mission locale ou le centre social. En 2004, Le Coquelicot a été classé salle de spectacles. Grâce aux subventions de la mairie et de l'Europe, on a pu faire des travaux d'aménagement, acquérir un système de son, d'éclairage...

Aujourd'hui, c'est l'association qui reprend l'affaire ?

Oui. J'ai décidé de prendre ma retraite. Mais ma volonté est de maintenir un lieu de vie, un lieu de spectacle, un lieu de résidence d'artistes, et de garder cet aspect médiation culturelle. J'ai vendu le fonds de commerce à l'association, qui a lancé un appel à souscription pour financer l'achat (24 000 €). Elle souhaite progressivement créer deux emplois au bar et deux à l'animation culturelle. Le changement officiel de structure a eu lieu le 30 juin. Mais j'assure le passage de relais. **RECUEILLI PAR B.T.**

DES TRANSPORTS FACILITÉS

■ Les habitants du pays des Vallons de Vilaine disposent de services de transport à la demande pour rejoindre les centres-bourgs et les gares et arrêts de cars illeño. Réservation et renseignements au 0 810 35 10 35 (prix d'un appel local).

Plus d'infos sur www.illeño-services.fr
www.moyennevilaine-semonn.fr
www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr

CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT VOTRE PAYS ?

■ Quelle commune pourrait être jumelée avec Poivres (Aube) et Colombo (Sri Lanka) ? Facile... Quel connétable prit par la ruse le château de Grand-Fougeray en 1356 avec ses compagnons déguisés en bûcherons pour surprendre les Anglais ? Déjà moins simple... Après avoir testé le concept à Brocéliande, Saint-Malo et Rennes, les jeux Bordier éditent cet automne une nouvelle déclinaison de leur jeu de société, consacre cette fois au pays de Redon et aux Vallons de Vilaine. Elle s'appelle tout simplement « Pays de Redon et Vallons de Vilaine le Jeu ! ». Inspiré du jeu de l'oie et du Trivial Pursuit, ce jeu de quiz et d'humour propose de redécouvrir l'histoire, la géographie et le patrimoine du sud du département grâce à près de 600 questions, charades, devinettes et photos. Des cartes juniors permettent désormais aux enfants de participer.

O.B.

Consultez la liste des points de vente sur www.ilexdu.paysderedon-vallons-vilaine.com
 Infos : 06 23 18 11 73
gregory.bordier@gmail.com



La permaculture prend racine à Campel

TERRE L'association la Forêt nourricière accompagne les projets de développement en agriculture écologique et autotousilfance alimentaire.

■ Qu'est-ce que la permaculture ? Le concept a été formalisé en Australie dans les années soixante-dix. Il désigne un système de pensée et un ensemble de pratiques inspirées du fonctionnement de la nature. Le but est de créer une production agricole soutenable, économe en énergie, respectueuse des êtres vivants et de leurs interactions. En permaculture, chaque élément du vivant est relié à son voisin. Le déchet n'en est pas pour tout le monde. Un insecte « nuisible » est profitable à d'autres. Idem pour les « mauvaises » herbes.

À Campel, cette vision holistique du monde, tournée vers l'équilibre des écosystèmes, est portée par l'association la Forêt nourricière. Tailleur de pierre converti à l'agrobiologie en autodidacte, Franck Nathié est son animateur salarié. « La permaculture est un changement de culture radical, insiste-t-il. On nous qualifie gentiment d'utopistes. Mais prendre soin de la terre, des humains et créer l'abondance pour partager équitablement les ressources, c'est l'avenir. » Née pour donner un cadre à ses recherches empiriques, l'association propose désormais

ses services aux particuliers et professionnels sous la forme de chantiers de formation en France et en Belgique. Elle édite aussi des livres et des vidéos pour populariser les vertus et les techniques de la permaculture. À Maxent, elle organise des stages d'initiation et des visites de haies fruitières multi-étages. À terme, l'association aimerait faire pousser un écocentre adossé à une ferme expérimentale, si possible en Ille-et-Vilaine.

OLIVIER BROVELLI

Contact : 02 99 61 53 21
www.foretsmestibles.com



Animateur Franck Nathié, un tailleur de pierre converti à l'agrobiologie.

Un centre de planification et d'éducation familiale va ouvrir à Bain-de-Bretagne



Les centres de planification et d'éducation familiale organisent, entre autres, des séances de préparation à la vie de couple et à la fonction parentale.

■ Les habitants du pays des Vallons de Vilaine vont disposer d'un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF). Ce centre ouvrira le 25 novembre prochain, provisoirement dans les locaux de l'hôpital de Bain-de-Bretagne. Il rejoindra ensuite le nouveau Centre départemental d'action sociale du Semnon, qui jouxtera l'agence départementale dans la zone de Châte-

teau Gaillard à l'horizon 2018. Placés sous la responsabilité des présidents des Conseils départementaux, les CPEF assurent des consultations de contraception, des actions individuelles et collectives de prévention sur la sexualité, l'éducation familiale et les violences conjugales, des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse... Ils organisent des séances de pré-

paration à la vie de couple et à la fonction parentale, des entretiens de conseil conjugal. Ils délivrent à titre gratuit des médicaments ou contraceptifs, y compris en urgence aux mineurs désireux de garder le secret ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas d'assurance maladie. Enfin, ils peuvent réaliser des interruptions volontaires de grossesse (IVG) par voie médicamenteuse. La planification est une mission confiée au service départemental de protection maternelle et infantile (PMI). Le Docteur Beatrix Tourtelier animera le centre de planification de Bain-de-Bretagne, aux côtés d'une sage-femme et d'un conseiller conjugal. L'espace sera ouvert le lundi de 12 heures à 17 h 30 et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous. L'accès se fera par l'arrière du bâtiment Sacré-Coeur (suivre la signalétique).

CORINNE DUVAL

Contact : 02 90 02 93 10.

Voyez comme ils cuisinent à Bain-de-Bretagne !

CASSEROLES Pendant deux ans, une soixantaine de collégiens de Bain-de-Bretagne ont partagé une expérience culinaire originale avec des élèves allemands et irlandais. De leurs échanges est né un livre de recettes en ligne.

■ Le pudding au chocolat, le far breton ou la kurtfelsesuppe (soupe aux pommes de terre) n'ont plus de secrets pour eux. Durant deux ans, près de deux cents collégiens de Bain-de-Bretagne, de Lurgan (Irlande du Nord) et de Lippstadt (Alle-

magne), ont partagé leurs savoirs et leur vécu en matière d'alimentation. Résultat : un site Web intitulé Look how we cook (« Regarde comment nous cuisinons ») et un ouvrage de 25 recettes, aujourd'hui accessibles en ligne. « Chacun y participe selon ses compétences, relate Mathieu Corchuan, animateur éducatif du Département qui a assuré la partie technique. Certains ont proposé des recettes ou les ont réalisées avec leurs professeurs, d'autres ont pris des photos. »



Mathieu Corchuan a aidé les élèves à réaliser un livre de recettes franco-allemandes.

Séjours à l'étranger

L'expérience est inédite. Les enfants atteints par des troubles cognitifs ou moteurs sont scolarisés dans l'unité localisée d'inclusion scolaire (Ulis) et les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) du collège du Chêne-

Vert. « Ce projet européen a favorisé leur épanouissement et leurs compétences à travers la prise de conscience de l'autre et de soi-même », constate l'animateur. En plus des trois séjours organisés dans chaque pays, les apprentis cuisiniers de Bain-de-Bretagne ont usé de leur savoir numérique pour échanger avec leurs camarades européens. Poésies sonores réalisées en cours de français, recherches historiques sur la toile et photoreportages alimentent le site Web créé pour l'occasion.

VIRGINIE JOURDAN

Pratique. Le livre est en ligne sur <http://madmagz.com/fr/magazine/559803>
 Pour le télécharger : http://www.look-how-we-cook.eu/pdf/Look-How-We-Cook_Cookbook.pdf

Une question à Thierry Beaujouan, Maire de Messac



« Le gain financier n'est pas négligeable. »

Les communes de Gulpry et Messac vont fusionner. Pourquoi ?

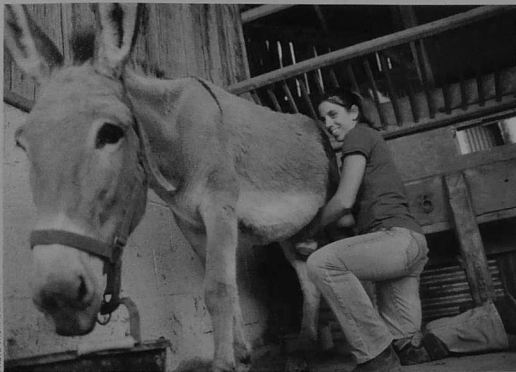
Cette distinction administrative n'a pas de sens dans la vie quotidienne des habitants. Nos deux communes ne sont séparées que par la Vilaine. C'est un lien naturel, pas un obstacle. Nos familles vivent sur les deux rives du fleuve. Nos collectivités administrent déjà ensemble les terrains de sport, la salle polyvalente, un gîte d'étape et la piscine. Elles sont désormais membres d'une même intercommunalité, les Vallons de Haute-Bretagne communautaire. Le gain financier n'est pas négligeable. En fusionnant nos communes au 1^{er} janvier 2016, nous stoppons la baisse des crédits de l'État pour devenir éligibles à d'autres dotations. Ce gain de 900 000 € environ sur trois ans nous permettra d'engager la réalisation de nouveaux équipements publics dans les domaines du sport, de la culture et de la petite enfance. Restera à donner un nom aux 7 000 habitants de la nouvelle commune de Gulpry-Messac. Les habitants seront consultés.

RECUEILLI PAR O. B.

<http://fusiongulpry-messac.fr>

À Saint-M'Hervé, les ânesses de Morgane produisent de l'or blanc

AGRICULTURE Installée depuis le 1^{er} janvier dernier, Morgane Leblanc propose du lait d'ânesse bio. Elle a bénéficié d'une aide à la diversification du Département.



Lait Morgane Leblanc traite ses ânesses deux fois par jour.

■ C'est devenu un rituel. Chaque jour, au retour de l'école, le garçonnet boit son verre de lait frais. Un lait pur et naturel, d'une texture légère, faible en goût et quasi inodore. Un lait tiré le matin par sa maman, Morgane, des six ânesses qui paissent

dans le champ qui jouxte la maison. Un lait aussi rare que difficile à obtenir, dit « or blanc ». Depuis le 1^{er} janvier, Morgane Leblanc s'est installée comme productrice de lait d'ânesse bio, chez elle, à Saint-M'Hervé. À 35 ans, cette ancienne res-

ponsable qualité est parvenue à faire de sa passion un métier. Cinq ans lui ont été nécessaires pour affiner le projet Azalane et se former. « Beaucoup produisent du lait d'ânesses à des fins cosmétiques. Ce qui m'intéresse, ce sont ses qualités gustatives, explique-

t-elle. C'est un lait riche en enzymes immuno-protectrices. Il est recommandé en cas de problèmes de peau, d'intestins fragiles ou de bronches encombrées. »

Complément alimentaire

La journée de Morgane est rythmée par deux traites à la main : la première en fin de matinée, la seconde en milieu d'après-midi. Entre les deux, elle s'adonne à la transformation du lait par lyophilisation. « Cette opération, très longue, consiste à déshydrater le liquide à basse température. Cela permet de conserver le lait un an au congélateur au lieu de quatre jours au réfrigérateur. » Une fois conditionné en gélules, le lait, devenu poudre, est utilisé comme complément alimentaire. Aujourd'hui, Morgane fournit essentiellement un laboratoire situé dans le Sud de la France. Depuis peu, elle propose aussi de la vente en ligne aux particuliers.

BENOÎT TRÉMOREL

Practique La Boirie, à Saint-M'Hervé. Portable : 06 83 00 46 28. Tél. : 02 99 02 46 50. www.azalane.com

Collège Gérard-de-Nerval à Vitré : un chantier bien avancé

■ Un hall tout neuf, un grand préau, une cour rénovée, deux nouvelles salles de technologie... Les collégiens de Gérard-de-Nerval ont pu découvrir l'avancée des travaux de leur collège. Engagé par le Département en mars 2014 pour un coût total de 6,25 millions d'euros, le chantier s'est poursuivi cet été. En l'absence des élèves, le désamiantage des salles de SVT a pu être réalisé. Pendant leur rénovation et le remplacement des menuiseries extérieures, les élèves auront cours dans des salles modulaires. Ils retrouve-

ront des salles de sciences toutes neuves en janvier. L'installation de l'ascenseur et de la passerelle sont en cours : l'établissement deviendra accessible aux personnes à mobilité réduite d'ici la fin de l'année. À partir de janvier, les locaux de l'administration et la salle des professeurs seront remis à neuf. La fin du chantier est prévue au 1^{er} trimestre 2016.

C.D.U.

Contact direction des bâtiments du Département, 02 99 02 34 25.



En septembre, les élèves ont découvert le nouveau hall de leur collège.

À Maure et Pipriac des pros au service des bénévoles sportifs

RENFORT Grâce à l'office intercantonal des sports, les clubs locaux peuvent jouer en équipe.

■ Quand les associations manquent de professionnels, les bénévoles risquent de s'esouffler. Ce qui peut compromettre l'activité sportive qu'ils proposent. Dès 1988, deux élus et un éducateur ont décidé de mutualiser les ressources au sein d'une nouvelle structure. L'office intercantonal de Maure-de-Bretagne et de Pipriac emploie aujourd'hui sept éducateurs sportifs, un directeur et un éducateur sportif départemental. « Ils interviennent auprès des 1 600 adhérents de 32 associations dans les territoires de Vallons de Haute-Bretagne commune et de la communauté de communes du pays de Redon, précise Patricia Bellesœur, la présidente. L'objectif est d'épauler les associations et d'apporter un service public gratuit et de qualité. Tous les éducateurs sont titulaires d'un

brevet d'État et sont compétents dans une dizaine d'activités. »

Les ados décident

Au départ, certains pensaient que l'office allait « tuer » les bénévoles. « Au contraire, on les a professionnalisés, souligne Marc Brossard, le directeur. On les aide à mettre sur pied un projet sur mesure et à monter des dossiers de subvention. L'an dernier, un achat groupé de matériel (11 000 €) a été financé pour moitié par des aides publiques. » Le nombre important de professionnels fait de cet office un cas unique en Bretagne. Sa bonne réputation attire des éducateurs en formation. « On accueille aussi de nombreux collégiens en stage. L'office est opérationnel pendant les vacances scolaires. » On touche 170 enfants en moyenne. On refuse du monde ! », poursuit



Ciblé le tir à l'arc au menu des stages proposés durant les vacances scolaires.

Marc Brossard. Au menu : kayak, tir à l'arc, tennis et des mini-camps qui font le plein. L'office a deux vocations : le sport et la jeunesse. « Il intervient dans les foyers de jeunes de Pipriac, Bruc-sur-Aff, Saint-

Ganton et Saint-Just. Ce sont toujours les ados qui décident et organisent leur activité. L'idée est aussi de former de futurs dirigeants associatifs. »

JACQUES FAUCHEUX

À Redon la Bogue se pique de fêter ses 40 ans

FESTIVAL Les 23, 24 et 25 octobre, la Bogue d'or fête 40 années de réinvention de la culture populaire locale.

■ « Faire monter sur scène ceux qui chantent habituellement autour d'une table... Jean-Bernard Vighetti a eu cette idée un peu folle », relate Fabienne Mabon, directrice du Groupement culturel breton des pays de Vilaine. Le Groupement organise la Bogue d'Or depuis 1975. Cette année-là, un millier de personnes viennent écouter les chants de Haute-Bretagne ressuscités par l'ancien maître de l'illucet et créateur des « Tombées de la nuit à Rennes ».

Histoire de transmission

« Certains avaient donné leurs bijoux à fondre pour fabriquer les bogues. La bogue d'argent, Josephine Billy, a été portée en triomphe. » Jean-Bernard Vighetti voulait faire briller le génie populaire pour attirer les jeunes générations. Et ça a marché ! Le chapiteau est plein à craquer

lors du concours des enfants. Le Groupement a le même âge que la Bogue. Pour fêter ce double anniversaire, il a préparé un programme à la hauteur de l'événement. L'occasion de rappeler l'objectif de l'association : la valorisation d'une culture vivante sous toutes ses formes : musicales, oratoires, mais aussi artisanale et culinaire. Dans un « Village de la transmission », le public pourra découvrir des

artisans populaires : un vannier, un potier, un musicien buissonnier... « On mêle expositions et démonstrations. Des gens du pays viennent raconter des histoires. » Après la première édition, les contes et autres mentoux ont rapidement rejoint les chantois, qui n'engendrent pas la mélancolie.

Flottille à bon port

Des projections murales com-



Ligwin et Mélanie lors du concours des enfants.

posées de vieilles photos et réalisées par Scouap, vidéoplasticien de Batins-sur-Oust, rafraîchiront la mémoire des premiers festivaliers. Une flottille d'une trentaine de bateaux est attendue. « On la fait venir tous les deux ans, depuis que la Bogue a quitté le centre-ville pour le quartier du Port en 2008. Le Groupement s'intéresse aussi au patrimoine maritime, qui est un marqueur de l'identité locale. On ouvrira un village des métiers liés à la marine. » Les organisateurs réservent d'autres surprises au public : un pays invité, des rencontres musicales atypiques, le retour d'anciens « bogués », la publication d'un beau livre sur les 40 ans...

J.P.



Transmission
Des élèves du département s'initient à l'art numérique grâce à l'artiste Bertrand Duplat, invité par l'association Electronik (1).



Installation
A l'initiative du Bon Accueil, le Phonoscope a été présenté durant la dernière Nuit des Musées au printemps dernier (2).



Spectaculaire
Bloom Games, installation interactive aux frontières des arts nouveaux, a fait le tour de Ille-et-Vilaine ces derniers mois grâce à Electronik (4).

Les fleurs du digital

Bouquet
Les arts numériques font doucement leur trou en Ille-et-Vilaine. La preuve en un festival – « Maintenant » – et mille déclinaisons.

Tout le monde connaît la musique. Le dessin aussi, de même que la peinture ou la sculpture. Il y a les arts littéraires aussi et, bien sûr, les arts de la scène : théâtre, danse... Et les arts numériques, alors ? Il s'agit d'un champ artistique encore jeune, dont l'exploration ne fait que commencer. « C'est le domaine artistique dans lequel les artistes utilisent les nouvelles technologies pour créer des œuvres innovantes », tente de définir Cyril Guillory, coordinateur à Electronik, une association rennaise spécialiste de l'exploration numérique. L'art numérique se façonne avec des ordinateurs, des tablettes tactiles, des logiciels et tous les croisements que permettent les nouvelles technologies.

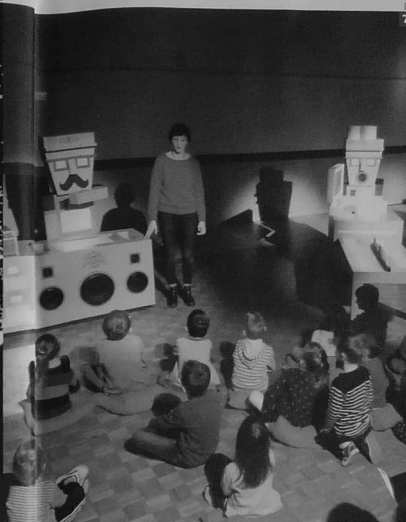
Les arts numériques c'est « Maintenant »
En une quinzaine d'années, ce vaste monde des arts numériques a essaimé partout, y compris en Ille-et-Vilaine. Petit à petit, il séduit le grand public, grâce à l'action de passionnés, de

collectifs et d'événements. Les passionnés, on les trouve à Rennes au sein d'Electronik. Depuis 2011, l'association organise un festival annuel, appelé lui aussi Electronik puis renommé, en 2013, « Maintenant ». Ce festival fête sa quinzième édition du 13 au 18 octobre. Son but ? « Accompagner les projets innovants qui peuvent utiliser la technologie et travailler sur l'innovation », indique Cyril Guillory. D'abord centré sur les musiques électroniques – d'où son nom – le festival a décidé d'explorer d'autres pans. « Ce genre musical se prête aussi à la recherche artistique dans d'autres domaines : scéniques, graphiques... » Au point de muer en événement dédié aux arts numériques et de devenir le « festival "Maintenant", terme qui correspond à cette envie de présenter les projets artistiques du moment sans ressentir le besoin de se projeter vers le futur ». La nouvelle édition de ce laboratoire d'expériences se déclinera en plusieurs parcours. L'un sera consacré aux lumières avec, par exemple, la spectaculaire installation « Cloud », un nuage

artificiel de 6 000 ampoules. Un autre projet, intitulé « Corps et numérique », sera l'occasion de découvrir « Le Mouvement de l'air », dernière création du jongleur et informaticien Adrien Mondot et de la plasticienne et scénographe Claire Bardainne. Un dernier parcours se concentrera sur le son et les nouveaux outils numériques grâce à des performances audiovisuelles et des installations sonores interactives.

Mouvements de Fougères à Janzé
Le festival Maintenant, c'est aussi l'occasion pour l'association Electronik d'irriguer tout le département à travers le réseau des bibliothèques et des médiathèques. « L'idée du projet Mouvements est de fusionner deux entités. D'un côté, notre association, force de proposition artistique, de l'autre, ce réseau de bibliothèques déjà bien implanté sur le territoire », explique Cyril Guillory. Il en ressort une programmation artistique délocalisée qui comprend aussi bien des installations que des performances, et

PHOTO ROMAIN ETIENNE



Interactif
Le Persysoptaf, proposé par la structure de production artistique Avoka pour le Mois du Multimédia, permet aux spectateurs de s'essayer aux notions d'harmonie et de mélodie, grâce à l'emprunt de codes et techniques issus de la vielle à roue ou de l'orgue de Barbarie (5).

À voir
Le *Mouvement de l'Air*, spectacle pour trois danseurs évoluant dans un univers poétique constitué d'images projetées. À l'affiche du festival Maintenant 2015. (6)

Participation
Durant le prochain Mois du multimédia du pays de Vitré, seize bibliothèques et médiathèques du secteur organiseront des ateliers consacrés aux nouvelles technologies appliquées au monde artistique (7).

À voir (bis)
Également à l'affiche du festival Maintenant 2015 : In the woods, une installation interactive signée Camille Scherrer, mêlant réel et virtuel, illustrations et technologies (8).

des ateliers, dont profiteront les habitants de Fougères, Châteauaubourg, La Baussaine, Gahard, Mondevert, Amanlis, Vitré, Saint-Didier et Janzé.
« *Mouvements permet d'aller à l'encontre de l'idée de fracture numérique qui reste encore présente dans les campagnes*, constate Cécile Delanoë, coordinatrice des bibliothèques du Pays de la Roche-aux-Fées, dont celles d'Amanlis et de Janzé. *Les ateliers mis en place pour l'occasion permettent d'aborder les arts numériques par une approche ludique, de dédramatiser la chose. C'est peut-être*

Association cherche créateurs
Ce n'était au départ qu'un projet étudiant. Depuis sa naissance en avril 2013, Mille au Carré s'est professionnalisée. Ses deux responsables, Alice Rouat et Alexandre Berthaud, ont eu envie de « *développer le métier de nos rêves, d'ouvrir les jeunes à l'aspect créatif en mutualisant nos domaines* ». Lesquels sont à la fois différents et complémentaires. Alexandre s'intéresse à la robotique, Alice au graphisme. Avec les autres membres du collectif, ils partagent cette obsession de « *faire faire aux autres, de provoquer*

parties de visages parmi d'autres pour former un visage unique) ou Fresque interactive (une création à la fois plastique et sonore).

Les arts sonores au Bon Accueil

Une autre association rennaise s'attache, elle aussi, à démocratiser l'art quand il utilise les outils d'aujourd'hui. Né à la fin des années quatre-vingt-dix, Le Bon Accueil s'est spécialisé dans une branche des arts numériques : les arts sonores. « *Plus que de la simple musique, nous voulons développer des paysages sonores* », explique Damien Simon, programmateur de l'association. En témoignage l'installation monumentale présentée à la chapelle Saint-Joseph de Montfort-sur-Meu à l'automne dernier, intitulée Speaking of Membranes. « *Une œuvre composée de centaines de haut-parleurs dont le mouvement subtil génère une masse sonore complexe, évoquant la pluie battante* », décrit Damien Simon. Dans le cadre de la dernière Nuit des musées, Le Bon Accueil a initié les enfants de l'école élémentaire de Messac à l'art numérique sonore. « *L'installation Phonoscope a permis d'imaginer le paysage sonore qui va avec l'œuvre d'un peintre du XVIII^e siècle.* »

Le multimédia à la fête dans le pays de Vitré

Cette dimension créative et participative contamine le pays de Vitré. Le 8^e Mois du multimédia y aura lieu en octobre. « *L'objectif est triple, avance Emmanuel Janvier, coordinateur de*

l'événement : mettre en réseau les acteurs de la médiation numérique du territoire ; identifier les bibliothèques comme des espaces multimédias et pas seulement de prêts d'ouvrage et mettre en avant les cultures et les innovations autour du numérique. » C'est autour de ce troisième volet que bouillonnent les initiatives. « *C'est une réflexion que nous devons avoir en tant que territoire : autant il y a des écoles de musique ou d'arts plastiques, autant les arts numériques n'ont pas encore ce type d'espaces bien identifiés.* » Le Mois du multimédia leur offre désormais un temps fort. Des installations et des ateliers gratuits sont organisés dans seize bibliothèques du pays de Vitré. « *Cette année, on va même proposer notre propre création* », se réjouit Emmanuel Janvier. Baptisée « *La Machine à lire* », elle va permettre aux lecteurs d'échanger de manière originale, leurs avis sur les livres, qui proposeront des messages sonores enregistrés. Inventivité, partage de savoirs, bricolage et sollicitation des sens : le projet réunit tout ce qui fait le sel des arts numériques.

RÉGIS DELANOË

Contact Maintenant, festival arts, musiques et technologies, du 13 au 18 octobre, www.maintenant-festival.fr

Mois du multimédia du pays de Vitré du 1^{er} au 28 octobre, www.moisdumultimedia.paysdevitre.org

« **Il y a des écoles de musique ou d'arts plastiques. Les arts numériques n'ont pas encore ce type d'espaces bien identifiés** »

plus facile avec un public d'enfants et d'ados, plus habitués que leurs aînés à manipuler les nouvelles technologies. » Un atelier permettra notamment de fabriquer de petits moulins à vent équipés de LEDs pour l'effet lumineux. Au croisement des arts plastiques et de l'électronique, cette création est l'œuvre d'un collectif rennais, spécialiste de la transmission de savoir en matière d'arts numériques. Son nom : Mille au Carré.

la création en s'amusant. C'est tout l'intérêt des arts numériques : ils provoquent l'interactivité et la mutualisation. Comme avec l'art contemporain, on peut penser au départ que c'est austère et élitiste, mais il n'en est rien. » Leurs ateliers d'initiation (tous publics connaissent un succès grandissant, que ce soit Terrarium (des fleurs électro-stimulées, fabriquées selon la technique de l'origami), Portrait-Robot (où comment placer des

Moi, Louis, soldat de 14...

Mi-jeu vidéo, mi-documentaire, le *docgame* imaginé par les Archives départementales propose aux ados de vivre la Grande Guerre dans la peau d'un jeune homme ou d'une jeune fille de 20 ans.



■ « Département de l'arrière », l'Ille-et-Vilaine a néanmoins perdu 25 000 hommes pendant la Première Guerre mondiale. Pour rendre hommage aux soldats du département tout en expliquant la Grande Guerre aux nouvelles générations, les Archives départementales ont imaginé un *docgame*. *Classe 1914*, ne m'oubliez pas est un support interactif et pédagogique. Lancé en novembre prochain sur le site www.classe1914.bzh, il mêle images d'archives et nouvelles technologies. Jean-Yves Le Clerc, conservateur du patri-

moine à la tête du projet, en explique le principe.

De quoi s'agit-il ?

« Le projet s'articule autour de trois univers forts et attrayants pour les jeunes : la bande dessinée, le jeu et le numérique. Le site Internet se présente sous la forme d'une BD animée, interactive et ludique. Nous avons travaillé avec le dessinateur Benjamin Blasco-Martinez. Le joueur internaute est immergé dans l'atmosphère de la Première Guerre mondiale en Ille-et-Vilaine, à travers un personnage qu'il choisit d'incarner. »

Quel est le but de ce docgame ?

« Nous souhaitons offrir un éclairage sur 14-18 à la fois en valorisant les archives de cette période, dont certaines sont accessibles sur notre site www.archives-ille-et-vilaine.fr, et en utilisant les nouvelles technologies. Nous avons trouvé intéressant de créer un support pour les jeunes, en partant du postulat suivant : "Comment, cent ans après, un collégien peut-il apprendre des choses sur cette période ?" ».

Comment fonctionne-t-il ?

« Le joueur se connecte au site et choisit d'être une fille ou un garçon. Il est doté d'un patronyme et d'un prénom aléatoires, sélectionnés parmi 200 noms répertoriés dans les archives de l'état civil de l'époque. Lui sont également attribués une commune, un jour et un mois de naissance — tous les personnages sont né

en 1894. Au fil du jeu, il est amené à rencontrer des personnes, à prendre des options, à faire des choix qui influencent la suite du parcours. »

L'interactivité est totale ?

Elle est forte. Le moteur du jeu réside dans les dimensions de gaming et de choix. Nous proposons par exemple aux joueurs de passer le certificat d'études. En cas de réussite, le diplôme leur est envoyé par courrier postal. Au-delà du jeu vidéo, « *Classe 1914*, ne m'oubliez pas » est un média pédagogique.

Combien de temps a nécessité l'élaboration du docgame ?

Deux ans de travail, 500 pages de scénario et plus de 300 scènes dessinées ont été nécessaires.

MORGANE SOULARUE
CONTACT 02 99 02 40 00 archives@cg35.fr

PLUS D'INFOS
→ www.ille-et-vilaine.fr/contenars14-18

- (1) Logo du docgame *Classe 1914*. Ne m'oubliez pas. © Petit Homme productions.
- (2) Le village d'Ille-et-Vilaine où se déroule l'action de *Classe 1914*.
- (3) Pierre, l'un des quatre personnages principaux du docgame. Ici en soldat dans les tranchées.
- (4) Louis, soldat en 1914, un personnage principal. Il porte le fameux pantalon rouge de l'armée française.
- (5) Récit d'une carte postale sur laquelle posent des blessés hospitalisés à Rennes pendant la Première Guerre mondiale. Photographie NB, 13x8, ADIV 6 F1 Rennes 958.
- (6) Les quatre personnages principaux de *Classe 1914*.

Les illustrations sont de Benjamin Blasco-Martinez sauf mentions contraires.

En gallo dans le texte



Etals Glissez donc quelques mots de gallo dans votre panier de courses...

Parr su l' marché

■ Faire le comission (courses) au marché (marché) à beaucoup d'avantages. Déjà, c'est bon pour la bourse (le budget) du ménage. Les producteurs *qhi vendd* (ou vendent) *tout dret éz consomou* (qui vendent en direct auprès des consommateurs) peuvent proposer un bon *priz*, tout en se faisant un *boni* ou une *rogn* (marge) plus *élevé(e)* qu'en passant par un *rvendou* (distributeur). Parfois même, si un *legbhimier* (marchand) a eu un *gagnat* (une récolte) exceptionnellement important, et s'il en reste en fin de marché, vous pourrez *baghigné* ou *marchandé* pour bénéficier d'un *ajit d'marchandise* (supplément de marchandises) *parr su l' marché*. Vous aurez peut-être même le tout à la *donée* (pour très peu cher). Se fournir au marché, c'est bon pour la santé. Les légumes y sont généralement plus frais s'ils sont vendus par le producteur lui-même, à condition d'accepter de cuisiner la *leghim* (les légumes) de saison. On trouvera ainsi au *l'étou* (sur les étals) de la *saladid*, des *tomat*, des *artichas*, des *courjett*, de la *potée* (des poireaux) ou des *ognon*. On y trouvera aussi des *racines* et des *tubercules* : des *carott*, des *patach* (ou *putass*), des *rutao* (rutabagas), des *tuopinn* (topinambours), des *lizétt* (betteraves)... *Y'enn'a qhi von à marché just pour vèr du mondd* (seulement pour voir des gens). C'est comme ça que l'on voit des *age-rouéte d'mondd* (des regroupements de gens) qui sont *benazé* de *pouvaer balossé* (contents de pouvoir bavarder) un petit moment, au risque de contrarier les plus pressés qui cherchent à se frayer un chemin. Et même si vendre au marché est *lassant* (fatigant) pour les producteurs, car il faut se lever très tôt, beaucoup y voient une occasion de nouer des liens humains avec *l'éz pratiq* (la clientèle). *J' son dz' unén, parr le fètt...*

BÉRTRAN ÔBRÉE

Remarque

Un simple « z » en finale, non doublé, est une lettre toujours muette. Ainsi « priz » en gallo se prononce comme « prix » en français. Par ailleurs, *legbhimé* « en » se prononce « in ». Ainsi « unén » se lit donc comme « humain ».



Experte
Thérèse Ollivaux dirige la MDPH
d'Ille-et-Vilaine depuis trois ans.
PHOTO ERIC SEVRETTE



Engagée
Sandrine Baot siège
à la MDPH depuis neuf ans.
PHOTO ERIC SEVRETTE



Handicap Thérèse Ollivaux, directrice de la Maison départementale des personnes handicapées et Sandrine Baot, représentante de l'association des paralysés de France

La MDPH, un lieu unique

L'une est à la tête de la Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine, l'autre est à la fois « usager » et vice-présidente de la commission des droits et de l'autonomie au sein de la MDPH. Elles témoignent...

Thérèse Ollivaux est directrice depuis trois ans de la Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine.

Mettre en place un lieu unique pour accueillir et accompagner les personnes handicapées, c'était vraiment une bonne idée. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées l'a imposée. Dès 2006, la MDPH avait ses portes en Ille-et-Vilaine remplissant la *Concept* et la *CESE*. Ce n'a pas été facile et nous avons essayé de constituer une commission représentative. Aujourd'hui, nous accueillons près de 20 000 personnes par an (100 personnes par jour et 147 appels téléphoniques). En 2014, nous avons reçu près de 60 000 demandes, ce qui correspond à 26 000 dossiers. Confrontés à une gestion de masse des dossiers, nous faisons en sorte d'offrir un accueil et une écoute les plus personnalisés possibles.

Malgré nos difficultés de gestion, nous devons offrir un service de qualité et bienveillant. L'enjeu, c'est de pouvoir instruire toutes les demandes qui arrivent dans un délai acceptable. Tout en participant à la réflexion collective autour du handicap et à des actions pilotes avec nos nombreux partenaires. Nous nous intéressons en particulier à la santé mentale.

Selon les termes de la loi, toute demande doit être traitée dans les quatre mois. Ça ne posera pas de problème pour l'obtention d'une carte européenne de stationnement. Ce sera en revanche plus compliqué pour une demande de prestation de compensation du handicap (PCH) qui nécessite un travail d'évaluation par différents professionnels. La MDPH doit aussi aller vers davantage de simplification. La *thématisation* (un des 120 000 dossiers est une première année). Elle permet de tenir de consulter de chez soi l'avancement de sa situation. Il faudrait aussi simplifier les procédures pour les personnes handicapées. Expliquer les décisions prises n'est pas toujours facile. Des conciliateurs ont d'ailleurs été mis en place à la MDPH.

La loi de 2005 a permis aux associations de personnes handicapées d'avoir leurs représentants au sein de la commission

chargée d'ouvrir les droits. Nous avons voulu aller plus loin dans la participation en mettant en place un comité d'usagers de la MDPH chargé de s'exprimer sur l'évolution des services attendus.

Chaque MDPH dispose d'une équipe pluridisciplinaire – médecins, psychologues, ergothérapeutes, infirmiers, travailleurs sociaux... Cette équipe évalue les besoins de la personne handicapée. La nouveauté, c'est de proposer à chaque personne handicapée un plan de compensation du handicap qui soit personnalisé. Pour un même handicap, il n'y aura pas de plan de compensation identique. Toutefois, le plan proposé ne garantit pas la prise en charge sur le territoire. Par exemple, la MDPH peut orienter un enfant vers un institut médico-éducatif. Mais la famille aura peut-être des difficultés à trouver la place en question. Depuis fin 2013, une commission des cas critiques examine les situations prioritaires. La compensation se traduit aussi par des aides financières. Les personnes peuvent aussi bénéficier d'une carte d'invalidité nationale, d'une reconnaissance de leur qualité de travailleur handicapé. Cette reconnaissance donne lieu à une protection dans le cadre de l'emploi mais aussi à un aménagement du poste de travail.

Aujourd'hui, la MDPH ouvre des droits. Demain, elle devra proposer un accompagnement au long cours en s'assurant que ces droits correspondent toujours aux besoins de la personne. Il va falloir trouver des marges de manœuvre en termes de ressources humaines pour assurer cette nouvelle mission.

Sandrine Baot, rennaise de 41 ans, est atteinte d'infirmité motrice cérébrale (IMC) aussi appelée paralysie cérébrale. Elle au conseil APF départemental, elle représente l'association des paralysés de France au sein de différentes instances. Elle fait également partie du collectif Handicap 35.

Je siège à la MDPH depuis 2006, je suis vice-présidente de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) depuis deux ans. Gérer la commission et la présider représente un gros travail. La loi de 2005 nous a permis d'exercer notre citoyenneté dans les instances qui nous concernent. Je le fais bénévolement. Nous étudions quels sont les droits auxquels les personnes peuvent prétendre. Bien sûr, je suis tenue au secret professionnel. On essaie de faire au mieux. Mais dans certaines situations, nous sommes frustrés de ne pas

pouvoir aller plus loin. Il nous arrive d'être freinés par la loi. Si la personne se sent lésée ou ne comprend pas les décisions, il existe différents recours. Elle peut solliciter une procédure de conciliation, adresser un recours gracieux à la MDPH ou formuler un recours contentieux devant la juridiction compétente. Dans la plupart des cas, ça se passe bien.

La MDPH est bien repérée comme étant un lieu stratégique pour l'accès aux droits. Malgré ce qu'il est unique, les personnes handicapées doivent souvent voir de nombreux professionnels en amont. La prestation de compensation du handicap, mise en œuvre par la loi, est une avancée pour les personnes lourdement handicapées. Mais cette prestation ne compense pas tout pour les familles qui sont confrontées au handicap psychique, par exemple. On manque aussi de structures pour les personnes polyhandicapées. C'est bien de favoriser la vie à domicile mais ce n'est pas toujours la réponse la mieux adaptée.

La loi de 2005 apparaissait volontariste en matière d'accessibilité. On entend aujourd'hui parler d'allongement des délais de mise en œuvre. On sait aussi que les dérogations vont pleuvoir. En tant que militant associatif, on ne peut qu'être déçu. On attend des améliorations dans ce domaine

depuis quarante ans. Par rapport à de nombreux pays européens, la France a un train de retard... Pourtant, l'accessibilité profiterait aussi aux personnes âgées. L'autre point noir, c'est l'emploi.

Il y a quand même des évolutions positives. Le regard des gens sur le handicap a changé. Il y a eu aussi des avancées pour la scolarisation des enfants. Même si là encore, tout n'est pas parfait. Le département d'Ille-et-Vilaine a aussi ses atouts. Il propose une prestation extralégale pour aider les parents handicapés qui n'existe nulle part ailleurs. Avant la mise en œuvre de la prestation de compensation du handicap, le Département avait été précurseur. Le dispositif « vie autonome » a notamment permis à des myopathes de pouvoir vivre à domicile.

La qualité de vie est plutôt satisfaisante en termes de logement adapté, de loisirs. Aujourd'hui, on parle beaucoup d'habitat regroupé. Ce sera sûrement une avancée pour de nombreuses personnes handicapées. Il reste beaucoup à faire mais je reconnais que, dans ce département, le dialogue a toujours été facile.

CORINNE DUVAL

EN SAVOIR PLUS
→ www.mdp35.fr

L'AFM Téléthon sort les malades de l'isolement

COMMENT ?

→ L'AFM a été créée en 1958. Le premier Téléthon a eu lieu en 1987. Dans la foulée, des services régionaux ont été créés en 1988. Le service régional basé à Trégueux (Côtes d'Armor) compte sept salariés, tous professionnels. Une dizaine de bénévoles échange avec les malades au sein de la délégation 35. La coordination 35 gère les animations du Téléthon.

POURQUOI ?

→ En Ille-et-Vilaine, environ 200 familles bénéficient de l'aide et du soutien de l'association. Les interventions se font principalement par des visites à domicile.

■ Rompre l'isolement. C'est la première mission de la délégation départementale de l'AFM Téléthon. L'association intervient dans le champ des maladies neuromusculaires (myopathies notamment). Certains sont des maladies rares, qui touchent moins d'une personne sur 2 000. « Des malades peuvent avoir le sentiment d'être les seuls touchés, relate Jean-Marc Buffet, 53 ans, délégué de l'AFM 35. Après l'annonce du diagnostic, on a besoin de parler, d'échanger avec des personnes dans la même situation. D'autant que l'entourage ne comprend pas toujours notre fatigue musculaire. » Il y a 12 ans, Jean-Marc Buffet a appris qu'il était atteint d'une forme rare et inconnue de myopathie. Il a trouvé des oreilles attentives auprès de l'AFM Téléthon. D'ateliers en discussions informelles, il a continué à avancer. « Certaines étapes peuvent être douloureuses, comme le passage au fauteuil. Il faut prendre les devants. » Les échanges se font de pair à pair. Au sein de la délégation 35, tous les bénévoles sont malades ou proches de malades.

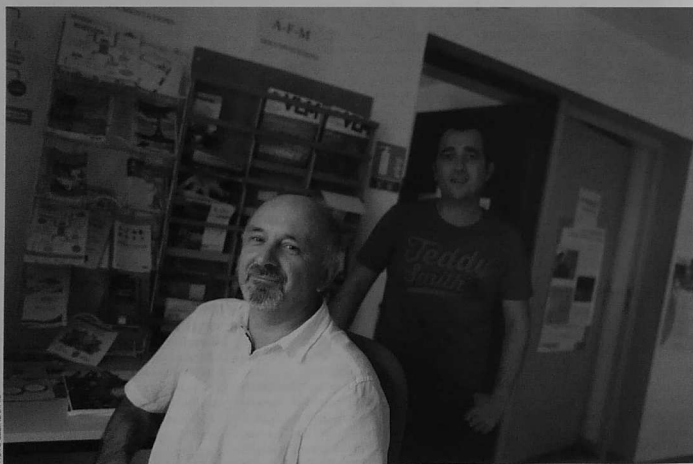
« Le combat continue »

L'association dispose d'une équipe régionale de cinq professionnels – les référents parcours de santé – pour informer, conseiller et accompagner les personnes malades et leurs proches. « Ces maladies sont génétiques pour la plupart, chroniques et

évolutives. Les familles connaissent un sentiment d'insécurité car la situation n'est jamais stabilisée, explique Matthieu Menuet, référent parcours de santé pour l'Ille-et-Vilaine. D'où l'importance d'anticiper les difficultés et de trouver des solutions pour préserver leurs capacités d'agir au quotidien. Nous veillons d'abord à ce que l'accès aux soins se fasse correctement. Nous les renseignons sur leurs droits, les dispositifs auxquels elles peuvent prétendre comme l'aménagement du logement ou le recours à une aide extérieure. Nous les accompagnons dans le dépôt de dossiers. Même si certaines maladies sont très invalidantes et nécessitent une aide extérieure 24 heures sur 24, elles n'empêchent pas le maintien à domicile et les sorties si l'organisation est bien faite. » Tous ces services sont gratuits grâce à l'argent récolté lors du Téléthon. « Deux tiers des fonds vont à la mission "guérir", l'autre tiers à la mission "aide et soutien". » Le 29^e Téléthon aura lieu les 4, 5 et 6 décembre. « C'est le seul moment de l'année où ces pathologies sont mises en lumière. En 20 ans, la recherche a fait d'énormes progrès. Le combat continue. »

Contacts
Délégation 35 : 02 99 87 07 53.
Coordination Téléthon 35 : 02 99 38 82 52.
Service régional : 02 96 21 16 01.

CÉLINE DIAIS



Jean-Marc Buffet, délégué de l'AFM 35 et Matthieu Menuet, référent parcours santé.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Je projette de déménager et de m'installer à Rennes. Je voudrais savoir si je peux faire une DEMANDE DE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT dès maintenant. En effet, je n'ai pas de garant pour louer un logement.

Tania

■ Pour votre demande de fonds de solidarité logement (FSL), vous êtes invitée à consulter le site du Département d'Ille-et-Vilaine, www.ille-et-vilaine.fr. Rendez-vous sur l'onglet « Vous êtes », sélectionnez « allocataires RSA ou demandeurs d'emploi » et cliquez sur « Faire une demande auprès du FSL ». Vous trouverez en ligne l'imprimé de demande de FSL, ainsi qu'une notice explicative pour vous aider à la remplir. Vous pouvez également contacter une conseillère sociale du service Info sociale en ligne au 0 810 20 35 35.

Puisque vous ne disposez pas de garant, vous pouvez peut-être bénéficier du dispositif LOCA-PASS ou garantie des risques locatifs (GRL). Nous vous invitons à consulter le site www.info-sociale35.fr et de taper le mot-clé LOCA ou GRL. Vous y trouverez toutes les informations utiles.



Le fonds de solidarité pour le logement est parfois le dernier recours pour pouvoir se loger.

EN SAVOIR PLUS

→ www.ille-et-vilaine.fr/demande-fsl

Pour toutes vos questions sur l'emploi, le logement, la famille, la santé, la justice, l'éducation, la citoyenneté... un seul numéro : **Info sociale en ligne, le service en ligne du Département 0 810 20 35 35 (0,05€ TTC par appel)**

Les conseils d'ISL sur radio Laser

Une fois par mois, des chroniques sur l'accès aux droits sont diffusées sur radio Laser. Tout connaître sur le maintien à domicile des personnes âgées, les démarches à effectuer en cas de décès, les conseils en cas de rupture conjugale... Ces thèmes du quotidien sont abordés par les conseillères d'Info sociale en ligne. À écouter sur 95,9 FM, entre 17h10 et 17h25, les mercredis 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre, 10 janvier, 13 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai et 8 juin. À retrouver aussi en podcast sur www.radiolaser.fr

Un métier au Département

DR GAËLLE GOTER
Médecin conseil territorial



CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DE LA COURONNE RENNAISE SUD

ÂGE 44 ANS
DIPLOME MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Que faisiez-vous il y a cinq minutes ?

J'étais en communication avec un responsable de service d'aide à domicile. Nous évoquions la situation préoccupante d'une personne âgée qui vit chez elle. Je vais faire le lien avec l'équipe médico-sociale du secteur concerné. Cette équipe va revoir les aides à domicile dont elle peut bénéficier, quelles peuvent être les ressources dans son entourage... Lors de la prochaine commission départementale des informations préoccupantes, nous évoquerons la situation de cette personne pour rechercher le meilleur accompagnement possible.

Que ferez-vous demain à la même heure ?

J'effectuerai une visite au domicile d'une personne âgée qui souhaite faire une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). Je vais évaluer le degré d'autonomie de cette personne. Avec ma collègue conseillère sociale en gérontologie, nous pourrions ensuite lui proposer un plan d'aide adapté. Ces aides lui permettront de continuer à vivre chez elle dans de bonnes conditions. C'est le souhait de la plupart des personnes que nous rencontrons.

Qu'est-ce qui se passerait si vous n'étiez pas là ?

En Ille-et-Vilaine, un médecin – ou une infirmière – associé à une conseillère sociale en gérontologie évaluent les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). C'est un choix qui privilégie le regard croisé de deux professionnels. D'autres Départements ont opté pour un fonctionnement différent : une évaluation par une seule personne voire sur dossier. Cette mission obligatoire pour un Département doit de toute façon être remplie.

Comment votre métier va-t-il évoluer dans les dix années à venir ?

Il y a dix ans, la création de la prestation de compensation du handicap (PCH) a déjà fait évoluer notre mission. Le médecin conseil territorial intervient auprès des personnes âgées dans le cadre des demandes d'Apa mais aussi auprès des personnes handicapées. En collaboration avec les professionnels de la Maison départementale des personnes handicapées, il évalue les demandes de PCH. Dans les années à venir, nombre de mes confrères vont partir à la retraite. Il faudra tenir compte des difficultés de recrutement des médecins et des contraintes budgétaires. Mais aussi du contexte national avec le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Les demandes d'Apa vont augmenter. Les élus devront faire des choix.

RECUEILLI PAR CORINNE DUVAL



Info sociale en ligne

vous oriente dans vos démarches



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

- Je suis surendetté, qui peut m'aider?
- Ai-je droit au RSA?
- Mon fils de 15 ans ne m'écoute pas, qui peut m'aider?
- Où s'adresser pour obtenir une aide à domicile?
- Qu'est-ce que la CMU?
- Mon ex-mari ne me verse plus de pension alimentaire, que puis-je faire?



Appelez-nous au 0 810 20 35 35*
ou posez vos questions par mail : isl@cg35.fr

Appel anonyme

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

* 0,05€ TTC par appel (fixe ou mobile), quelle que soit la durée